

# QUOI de neuf?



*Action citoyenne,  
engagement bénévole  
et bonheur*



## SOMMAIRE

Le bonheur et l'engagement bénévole	p. 2
Fabriquez du bonheur	p. 3
Il faut croire au bonheur	p. 4
Un 20 <sup>e</sup> anniversaire, ça se chante !	p. 5
Vieillesse et citoyenneté	p. 6
La fin de la retraite telle qu'on la connaît	p. 7
Recensement 2006	p. 8
L'indifférence	p. 9
Les États généraux sur l'éducation, dix ans après	p. 10
Le site Internet de l'A.R.E.Q. fait peau neuve	p. 11
Directrice de l'Association, une passion à partager	p. 12
La certification des résidences privées pour personnes âgées. (La suite)	p. 14
Les femmes à la retraite, des citoyennes engagées	p. 16
Réplique à l'article d'André Dubuc : « Fonctionnaires et millionnaires ! »	p. 22
Votre pelouse, les herbicides et la loi	p. 24
Chauffage au bois ? Pas si inoffensif !	p. 25
Vivre nature	p. 26
Budget du Québec 2006-2007	p. 27
Mon voyage en Russie	p. 28
Votre café est-il vraiment équitable ?	p. 31
Le plaisir du basilic Énigmes	p. 32
Bien manger, quel plaisir ! (partie 2)	p. 33
La Grand'Toile	p. 34
Les membres publient	p. 35

# LE BONHEUR ET L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'engagement bénévole dans notre société est plus souvent qu'autrement associé à l'abnégation de soi et à l'implication sociale mais rarement au bonheur. Pourtant, il suffit de voir s'allumer les yeux des personnes qui militent bénévolement lorsqu'elles vous parlent des raisons de leur action, de leur motivation et du bien que cela leur procure pour se rendre compte de la parcelle de bonheur qui y est rattachée pour eux.

C'est là une des constatations qui ressort du dossier préparé par Mmes Michèle Charpentier et Anne Quéniart, professeures à l'Université du Québec à Montréal, portant sur l'implication citoyenne des femmes retraitées.

Ce bonheur, que ces personnes « fabriquent », elles le transportent également dans leur entourage comme en font foi les textes de Mmes Michelle Brière et Cédulie Beaumont, de la région du Saguenay – Lac Saint-Jean, en nous rappelant qu'« il faut croire au bonheur » ou en traduisant en chanson le fait que l'engagement est bénéfique, comme l'ont fait Mme Jeanine Ménard et M. Jean-Paul Jacques de la région de Montréal.

D'autre part, comme vous pourrez le constater à la lecture des articles de Pierre-Paul Côté et de Laurier Caron, l'allongement de la vie permet aux aînés d'être de plus en plus actifs et impliqués en ces années où on assiste probablement à la fin de la retraite telle qu'ont pu la connaître nos prédécesseurs.

Dans le présent numéro, Mme Mariette Gélinas signe une lettre envoyée au journal *Les Affaires* à la suite de la parution d'un article décrivant l'ensemble des fonctionnaires du Québec comme des millionnaires. La directrice générale, madame Jeanine Lallement, ayant annoncé qu'elle quitterait ses fonctions en juin prochain, nous livre ici ses réflexions quant au rôle de la direction générale de l'A.R.E.Q. et de la passion qui devrait animer toute personne qui aspire à ce poste. Pour sa part, M. Luc Bouchard, présente un aperçu du futur site Internet de l'A.R.E.Q.

Vous retrouverez également, sous la signature de Christiane Brinck, la suite des événements concernant la certification des résidences privées pour personnes âgées depuis la parution du dernier numéro. Finalement, dans le cadre de vos chroniques habituelles, la Russie vous permet quelques moments d'évasion.

Bonne lecture.



Photo : Denis Bernard

**Michel Lévesque**

*Conseiller aux communications*

Éditée à Québec, avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100 Québec (Québec) G1K 9E7 (418) 649-8888 A.R.E.Q. : (418) 525-0611 1 800 663-2408 Télécopie : (418) 525-0769

Courriel : areq@csq.qc.net  
Site web : www.areq.qc.net

**Équipe de conception et de correction :**  
Denys Bergeron, Jules Desfossés, Roméo Huot, Michel Jacques, Michel Lévesque et Renaud Turcotte

**Secrétariat :**  
Michèle Drouin  
**Design graphique :**  
Denis Bernard

**Relecture et diffusion :**  
Margot Bouchard  
**Assistante à la production :**  
Louissette St-Gelais  
**Gestion scripto-visuelle :**  
Nicole Dubé

**Préresse :**  
Graphiscan  
Transcontinental  
**Impression :**  
Transcontinental  
**Tirage :**  
48 100 exemplaires  
**Dépôt légal :**  
Bibliothèque nationale du Québec - 2003  
**Poste-publications :**  
No de convention 40007982  
ISSN : 0822-7292

# FABRIQUEZ DU BONHEUR

Qui de mieux placés que les bénévoles pour apporter ou même fabriquer du bonheur ?

Dans notre monde de vitesse, de recherche du profit, on oublie souvent le côté humain des personnes que nous côtoyons.

## L'action bénévole pour tous les goûts !



La semaine de l'action bénévole (23 au 29 avril 2006) est un temps propice pour réfléchir, ne serait-ce que quelques secondes à notre action. Le thème de cette semaine : *l'action bénévole pour tous les goûts* nous rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une spécialité quelconque pour « bénévolat ». Il suffit d'être quelque peu disponible et avoir le désir de rendre service sans attendre de retour. C'est le principe de *Donnez au suivant*. Par contre, la personne qui partage temps, idées, loisirs, ... avec les autres, reçoit souvent plus qu'elle ne donne. Quelle récompense de voir les gens afficher un sourire suite à une intervention, de voir la joie se refléter sur leur visage. C'est une relation privilégiée

avec un parent, une amie, une connaissance, une personne qui a besoin d'aide et de soutien.

Qu'est-ce que je pourrais changer pour améliorer mes relations avec les autres avec qui je partage des heures, des journées, notamment lors des réunions, des rencontres sociales ? Quelle attention particulière ferait plaisir aux personnes avec qui je m'entretiens ? Et si je leur fais plaisir, j'éprouverai plus de satisfaction. Le bonheur se multiplie et lorsque je le partage, je le garde....

Et si la personne humaine était au cœur de toute action gouvernementale ? N'y aurait-il pas moins de contestations, moins d'accrochages entre les citoyennes, les citoyens et les parlementaires ? La politique en matière de santé serait vite adoptée et acceptée par l'ensemble de la population; la protection du pouvoir d'achat ne serait plus une bataille à livrer; les budgets seraient affectés au bon endroit; la planète serait plus verte; ...

**Il faut créer le bonheur pour protester contre l'univers du malheur.**

**Albert Camus**



Photo : Gunther Gampfer

Bien sûr le gouvernement ne peut satisfaire tous les besoins ou répondre à tous les intérêts individuels mais si toutes les décisions, tous les échanges tenaient compte des intérêts collectifs et si l'on faisait une plus grande place à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ce serait sans doute un trop grand bonheur !

Les membres de l'A.R.E.Q. constituent un fort pourcentage de bénévoles au sein de la société. On les sollicite pour différentes causes humanitaires et autres. À toutes et à tous ces bénévoles qui oeuvrent au sein de l'A.R.E.Q. ou ailleurs dans différents organismes, un grand merci ! Que le plaisir du bénévolat et la satisfaction du devoir accompli comme citoyenne et citoyen à part entière vous garde en santé !

**Mariette Gélinas**  
Présidente

*Je laisse aller mes soucis personnels. Ma vie s'agrandit et je mets toute mon énergie à servir et donner. C'est là, la vraie source de mon bonheur.*

Auteur inconnu.

# IL FAUT CROIRE AU BONHEUR



Michelle Brière



Cédulie Beaumont

Photos : Yvan Boudreault

Il y a déjà dix ans, quelques personnes de notre secteur trouvaient une idée originale pour agrémenter la fête d'accueil des nouveaux retraités : **semmer le bonheur en chantant.**

Aujourd'hui, formée de soixante chanteurs et chanteuses sous l'habile direction musicale de Micheline Hamel, accompagnés au piano par Benoît Néron, sous la responsabilité de Monique Tremblay-Boisvert, notre chorale improvisée du début porte un nom prédestiné : *Le chœur Euphonie*. Chaque mardi matin, beau temps mauvais temps, tout ce monde se retrouve au Centre Socioculturel pour avoir du plaisir et surtout chanter. La musique adoucit les mœurs, dit-on. Dans notre cas à nous, l'adage se vérifie facilement rien qu'à compter le nombre de sourires et de rires que l'on voit et entend. Le nombre de fleurs de bonheur semées tout autour de nous.

Notre répertoire varié comprend surtout des chansons de grands noms québécois en plus des incontournables de la Bonne Chanson. Nous interprétons des pièces de circonstance à différentes occasions : la fête des nouveaux retraités, la messe annuelle pour nos membres défunts et lors des activités de notre secteur. À quelques reprises dans l'année, nous

donnons des prestations devant des groupes : dans des maisons de personnes retraitées, dans les centres d'hébergement et même devant les tout-petits de garderies.

Notre chorale répond loyalement aux objectifs de l'A.R.E.Q. tels que :

« pour présenter un concert lors de notre activité annuelle de décembre dernier devant 350 personnes. La vente aidera à remplir les coffres de la maison Séjour Marie-Fitzback qui vient en aide aux femmes en difficulté de notre milieu.



Photo : PhotoDisc

le rapprochement, la visibilité, la participation et la mobilisation. Ses soixante membres se déplacent pour la plupart de nos activités. Ils font preuve de visibilité dans nos mini-concerts donnés à plusieurs occasions pendant l'année.

Au Saguenay, comme on aime la fête, nous voulions souligner notre dixième anniversaire d'une façon particulière. De là est née l'idée d'un CD.

La gravure de la pochette est tirée d'une peinture de Micheline Hamel. Le papillon représente le bonheur. Comme lui, le bonheur nous fuit quand on court après et vient se poser sur notre épaule quand on sait l'attendre. On se sert du lancement de notre CD « Il faut croire au bon-

En prime, cet extrait de notre chanson préférée **Chanter**.

**C**hanter la tête dans les étoiles  
**C**hanter la joie et la fureur de vivre  
**C**hanter pour un enfant qui souffre  
**C**hanter jusqu'à en perdre le souffle  
**C**hanter l'amour, la tendresse, les fleurs qui naissent  
**C**hanter des symphonies, des mots d'amour sur la portée des jours  
**C**hanter et même à la fin du spectacle croire qu'un miracle peut exister... et toujours chanter...

**Michelle Brière**  
**Cédulie Beaumont**  
 région 02, secteur A,  
 Saguenay - Lac Saint-Jean

# UN 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE, ÇA SE CHANTE !



Jeannine Ménard



Jean-Paul Jacques

Photos : Yvan Boudreault

Le secteur J, Pointe-aux-Trembles, de la région 06, Montréal, célèbre cette année sa 20<sup>e</sup> année d'existence. En tant que présidente du secteur, dès la rentrée, je voulais souligner cet événement d'une façon spéciale. Pour moi, le chant, est une forme d'expression que je trouve stimulante. J'ai alors fait appel à un membre du secteur dont je connais les talents en musique et en poésie et lui ai demandé de composer, sur un air connu, une chanson en jonglant avec le thème : « L'A.R.E.Q. , une Mission qui nous engage ! »

L'auteur, Jean-Paul Jacques, a alors consulté la revue *Quoi de neuf ?* d'avril-mai 2005 et s'est inspiré des articles concernant l'engagement : celui de la présidente Madame Gélinas, celui d'Henri Lamoureux, de Marie-Claire Gagnon, d'Annie Proulx, de Lise Bédard, de Louise F.-Giroux. Il a tenté de cerner les formes d'engagement dans lesquelles une personne retraitée peut œuvrer à son aise.

Sur l'air d'une chanson de Gilles Vigneault, *Le doux chagrin* connue par son refrain : *Qu'il est difficile d'aimer...*, il a composé ce qui suit et nous l'avons chanté à notre première rencontre en septembre, sous la direction de Jean-Paul :

## Refrain ; Qu'il est bénéfique de s'engager !

1. De l'engagement, pour nous, c'est le temps  
Pour l'A.R.E.Q., c'est une mission :  
Qu'il est bénéfique...
2. Il arrive parfois que notre engagement  
Se prolonge dans la vie des autres :  
Qu'il est bénéfique...
3. Bâtir en beauté notre société  
Telle est toujours notre mission :  
Qu'il est bénéfique...
4. Audacieuse Laure Gaudreault  
Syndicaliste dès l'aurore :  
Qu'il est bénéfique...
5. Lire et faire lire nos enfants  
Un appel à nous, retraité-e-s :  
Qu'il est bénéfique...
6. Solidarité, égalité,  
Liberté, justice et paix :  
Qu'il est bénéfique...
7. Du pain et des roses, souvenons-nous,  
Ainsi nous changerons le monde :  
Qu'il est bénéfique...

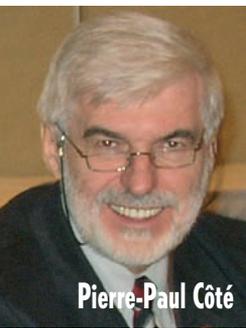


N.B. : les syllabes soulignées se chantent sur 2 notes musicales.

Auteur : Jean-Paul Jacques, membre du secteur et retraité depuis 1997

**Jeannine Ménard,**  
Présidente du secteur J,  
Pointe-aux-Trembles,  
région 06,  
Île de Montréal

# VIEILLISSEMENT ET CITOYENNETÉ



Pierre-Paul Côté

Photo : Luc Bouchard

Au début de novembre, j'ai participé avec la présidente madame Mariette Gélinas, à un symposium intitulé « Vieillesse et citoyenneté » dont l'organisation était sous l'égide du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

Pour faire contrepoids aux discours alarmistes centrés sur les effets négatifs du vieillissement, cette rencontre se voulait une occasion d'examiner et de questionner nos représentations de l'âge, de la retraite et de la participation citoyenne.

Sous la gouverne de madame Michèle Charpentier, professeure à l'École de travail social de l'UQAM, une brochette de professeurs d'université, de chercheuses et d'intervenantes du milieu, nous ont brossé un tableau de l'implication citoyenne des personnes retraitées.

Dans sa conférence d'ouverture, madame Anne-Marie Guillemard, sociologue et professeure à La Sorbonne, nous a mentionné que les sociétés d'aujourd'hui devraient s'attarder davantage à sécuriser la trajectoire des individus que celle de l'emploi. De plus, considérant que le vieillissement n'est pas une catastrophe, il faudrait inventer une nouvelle gestion des âges afin de contrer la spirale de dépréciation des travailleurs plus âgés. En se centrant sur l'intégration des groupes d'âge, l'opportunité nous serait donnée d'en voir les atouts et ainsi développer une synergie qui serait profitable à l'ensemble de la société.

À titre d'exemples d'ajustement au vieillissement démographique, madame Guillemard nous a entretenus sur les expériences vécues dans les pays scandinaves et plus particulièrement celles de la Finlande où « l'expérience en emploi » est considérée comme une richesse nationale. À cet effet, des efforts ont été déployés afin d'aménager la trajectoire professionnelle en emploi en accentuant l'appropriation des nouvelles technologies avec une population vieillissante et en permettant un passage graduel et choisi à la retraite.

D'autres intervenantes et intervenants ont axé leurs présentations sur la vie à la retraite en indiquant que la retraite n'est pas une fin, mais un déplacement dans la trajectoire de sa vie. Dans le but de concrétiser sa capacité d'agir sur soi et sur la collectivité, la vie associative peut permettre le développement du « pouvoir gris » en par-

ticipant à des coalitions, à des représentations politiques ainsi qu'à des manifestations pour dénoncer et revendiquer. On pourrait parler à ce moment-là, d'une retraite solidaire.

M. Frédéric Lesemann, docteur en sociologie et chercheur, nous a livré un message d'espoir lors de la conférence de clôture. En fournissant quelques statistiques, il nous a précisé que le monde de la retraite n'est pas un monde homogène. Près du tiers des personnes au travail possèdent un régime de retraite sécurisé, presque l'équivalent ayant un travail autonome atypique prendront leur retraite beaucoup plus âgées, tandis que d'autres attendront d'être admissibles aux régimes publics de pensions avant de quitter leur emploi. Concernant ces derniers types de régimes, ils ne sont pas à risque pour les trente prochaines années, ce qui permet aux gouvernants de planifier l'avenir.

Quant à la perte potentielle d'expertise à la suite du départ à la retraite d'un groupe d'âge, il faut considérer que les moins de 45 ans sont plus qualifiés que déjà et qu'il y a davantage de diplômés universitaires qu'autrefois en soulignant l'apport important des femmes à ce niveau.

Sous l'angle des coûts reliés au vieillissement, il faut prendre en compte que les personnes retraitées d'aujourd'hui et celles de l'avenir sont beaucoup plus en moyen que leurs parents l'étaient à leur âge. Tout en payant de l'impôt sur leur revenu de retraite, ils en déboursent davantage en retirant l'argent de leurs placements REER. Étant également de bons consommateurs de biens et services, ils participent grandement à l'économie en payant les taxes requises.

En regard du système de santé, le vieillissement n'est responsable que de 4 % du coût de santé. Le développement technologique de pointe et l'augmentation de la consommation de médicaments plus performants sont responsables en grande partie de la hausse des coûts du système.

Comme vous pouvez le constater, nous avons un travail collectif à poursuivre afin de garder notre place dans la société et de participer pleinement à l'atteinte d'une société plus juste et plus égalitaire.

Pierre-Paul Côté  
Trésorier provincial

# LA FIN DE LA RETRAITE TELLE QU'ON LA CONNAÎT



Laurier Caron

Photo : François Beaugregard

Frédéric Lesemann, professeur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS), s'intéresse depuis longtemps aux pratiques et politiques concernant le vieillissement au travail et la retraite. Lors du symposium *Vieillesse et citoyenneté*, il a remis en question plusieurs idées sur la retraite.

Pour ce chercheur, il est évident que l'on s'en va vers la fin de la retraite telle qu'on la connaît, si l'on s'imagine encore que la retraite se prend à 65 ans. Il y a des gens qui commencent leur retraite dans la cinquantaine et il y en a d'autres qui travailleront jusqu'à 75 ans. La retraite n'est pas un phénomène homogène; il existe une variété de situations qui risquent de s'accroître dans le futur. À ce propos, environ 30 % de la population active est constituée de travailleuses et travailleurs dits atypiques (à temps partiel, à contrat, autonomes, etc.) qui doivent ou devront prolonger leur vie de travail pour des raisons surtout financières.

Pour Frédéric Lesemann, la retraite correspond généralement à l'histoire de travail que l'on a connue. « Si l'on a connu une histoire de travail irrégulière, difficile, on va connaître une retraite aussi irrégulière. Par contre, si l'on a été un salarié dûment syndiqué avec un régime de pension d'entreprise ou du secteur public, on sait probablement le jour et l'heure où l'on prendra sa retraite ! » Or, à peine le tiers de la population correspondrait à un schéma de prise de re-

traite régulière après une carrière régulière.

Celui-ci constate qu'il existe trois grands groupes de personnes en ce qui a trait à la prise de retraite. D'abord, il y a un groupe plus favorisé constitué de gens fortement scolarisés qui ont eu des emplois gratifiants, généralement bien rémunérés et qui auront probablement une retraite aussi satisfaisante. Puis il y a un groupe de gens généralement syndiqués qui ont eu une carrière assez stable, qui détiennent des savoir-faire, mais qui ne veulent plus continuer à travailler dans les conditions actuelles, car ils sont « écœurés ».



Frédéric Lesemann

Pour ces personnes, dont plusieurs travaillent dans les services publics, il semble que rien ne pourrait les retenir. Il y a enfin un troisième groupe représentant de 40 % à 50 % de la population; ces personnes ont eu une vie professionnelle difficile ou instable et n'ont pas gagné suffisamment pour prendre une retraite à un âge raisonnable. Aux États-Unis, 5 % de la main-d'œuvre serait présente-

ment constituée de personnes de 80 à 85 ans.

Pour ce sociologue, il est important que la retraite évolue comme le reste de la société. Si le travail et la famille « bougent », il ne voit pas pourquoi il en serait autrement pour la retraite. Il faut de ce fait constater qu'il existe d'énormes inégalités dans la prise de retraite et dans les revenus s'y rapportant. Le fonctionnement actuel du système de retraite augmenterait les inégalités au lieu de les réduire. Il est, selon lui, « inégalitaire d'imaginer que les plus privilégiés de la société, non seulement ont un même âge de sortie que les moins privilégiés, mais en plus ont tous les capacités de revenir sur le marché du travail et de gagner encore beaucoup plus d'argent qu'avant, alors que ceux qui sont sortis dans les conditions les moins favorables auront une chute majeure de revenus au moment de la sortie ».

Ce dernier estime qu'il faut construire plus d'équité dans les systèmes de retraite et assurer également une meilleure répartition de la richesse à la retraite. Relativement au fort désir de retraite chez beaucoup d'employés, celui-ci note que la réflexion sur la retraite doit inclure une réflexion sur les conditions de travail actuelles. Pour qu'un « certain nombre de personnes trouvent de l'intérêt, de la motivation, du sens à demeurer en emploi, il va bien falloir que les conditions de travail soient plus intéressantes, plus productrices de sens ».

Laurier Caron

Conseiller à la recherche CSQ

# Statistique Canada

# RECENSEMENT 2006

## Le recensement s'en vient !

Il y aura un recensement au Canada en mai 2006. Il s'agit de la plus importante enquête au pays et elle a lieu tous les cinq ans. C'est le moment où chaque ménage du Canada est dénombré.

## Pourquoi un recensement ?

En 1666, Jean Talon a effectué le premier recensement du Canada dans la colonie de la Nouvelle-France. Il y a répertorié 3 215 personnes dont 20 cordonniers, 9 meuniers, 3 enseignants, 11 boulangers, 7 bouchers, 2 charrons, 1 confectionneur de boutons et 1 affûteur. Les colons de l'époque pouvaient confectionner leurs propres vêtements, construire des immeubles et des wagons, fabriquer des barils, façonner et réparer des outils ainsi que moudre le grain.

Le Recensement de 2006 permettra de dénombrer la population canadienne – qui compte actuellement plus de 32 millions de personnes – et d'examiner en détail notre façon de vivre. Nos gouvernements s'en servent pour prendre des décisions sur des sujets tels que :

- les dépenses relatives aux soins de santé ;
- les programmes d'éducation, d'emploi et de logement ;
- les services de police et d'incendie ;
- l'emplacement des écoles, des garderies, des hôpitaux et des entreprises.

## Le recensement par Internet, par la poste ou par téléphone

Pour la première fois en 2006, tous les Canadiens pourront choisir de remplir leur questionnaire par les moyens suivants :

- Internet ([www.recensement2006.ca](http://www.recensement2006.ca)) ;
- utiliser la version imprimée et la retourner par la poste ;
- en appelant l'assistance téléphonique du recensement (1 877 594-2006).

En mai 2006, la plupart des Canadiens – environ 13,5 millions de ménages – recevront un questionnaire dans une enveloppe jaune. La majorité des ménages recevront ce questionnaire par la poste. Pour certains autres vivant dans des régions rurales, un recenseur leur remettra le questionnaire. Environ 80 % de la population auront à compléter la version abrégée du questionnaire (8 questions), tandis que 20 % répondront au questionnaire contenant 53 questions.



## Les questions posées

Le recensement nous permet de dresser un portrait de la population et de son mode de vie. Pour ce faire, chacune des questions posées sur le questionnaire du recensement doit être analysée consciencieusement. Ce sont des experts représentant chaque secteur de notre société qui sont responsables de cette analyse minutieuse et, par la suite, toutes les questions doivent être approuvées par la Chambre des communes. Les données collectées lors du recensement nous aident à comprendre qui nous sommes en tant que société.

## La confidentialité et la loi

L'identité de la personne qui complète le questionnaire, son adresse ainsi que son numéro de téléphone restent confidentiels. Personne en dehors de Statistique Canada ne peut accéder à l'information confidentielle collectée lors du recensement. La confidentialité de ces renseignements est protégée par la loi. Cette loi c'est la *Loi sur la Statistique* et c'est Statistique Canada qui est responsable de son application.

En plus de protéger la confidentialité des renseignements personnels, la *Loi sur la Statistique* assure que les gens participent au recensement, en rendant ce geste obligatoire.

## Le recensement et l'éducation

Dans le but d'informer les générations futures sur le recensement et sur son importance, Statistique Canada a conçu un programme d'éducation national pour les enseignants et les étudiants.

Plusieurs personnes évitent l'information numérique, tout en sachant que les statistiques sont nécessaires pour nous aider à comprendre notre entourage. Tous les jours les gens entendent, voient ou lisent des rapports sur l'état de l'économie et de la société. Les statistiques sur la santé, l'alphabétisme et la criminalité font la une des journaux pendant que Statistique Canada aide à surveiller les grands changements en voie de transformer notre pays.

C'est grâce à des citoyens responsables comme les membres de l'A.R.E.Q. qu'il y aura des statistiques à analyser.

**Soyez du nombre le 16 mai 2006 !**

# L'INDIFFÉRENCE



Robert Jasmin

Photo : Éric Laroche

C'était dans l'autocar Québec-Montréal. Le chauffeur avait syntonisé le poste d'une radio-poubelle que les passagers d'en avant devaient subir malgré eux. Sur les ondes polluées, un animateur éructait des injures qu'il confondait sûrement avec une opinion :

« Non, mais ! Y vont-tu nous cr... la paix avec cette bonne femme qui vient d'être élue présidente du

Chili ! On s'en sacre-tu du Chili ! Pour moi, le seul Chili qui m'intéresse, c'est celui qui est en bouteille et que je mets sur mon pâté chinois ! »

En plus d'être grossière et vulgaire, cette expression d'indifférence est stupide et elle étale au grand jour une ignorance abyssale que le rire gras de ses fans-auditeurs ne saurait masquer. Il y aurait lieu de se demander pourquoi les gens d'argent ont intérêt à s'approprier les ondes publiques pour y laisser japper de tels rapetisseurs d'esprit, mais cela pourrait constituer le sujet d'un autre billet. Pour l'instant, arrêtons-nous un peu sur l'objet de l'indifférence manifestée par notre énergumène : le Chili.

L'animateur était à des années-lumière de se douter que ce qui se passe là-bas, comme dans toute l'Amérique latine d'ailleurs, préfigure le monde de demain. L'élection de Michèle Bachelet (c'est le nom de la « bonne femme » dont parlait notre zouave !) au Chili, tout comme celle d'Evo Morales en Bolivie, de Vasquez en Uruguay ou celles, plus anciennes, de Lula au Brésil, de Kirchner en Argentine, et surtout celle de Hugo Chavez au Venezuela, toutes ces victoires électorales sont celles de peuples qui se sont mis en marche vers un monde plus juste. La preuve qu'ils se sont engagés dans la bonne direction : toutes ces victoires contrarient Washington au plus haut point. Et, de ce côté-là, point d'indifférence car ils savent très bien que tout éveil de la conscience annonce le recul des privilèges des nantis.

Qu'en est-il de notre position, à chacune et chacun de nous ? Indifférence ou intérêt ? Dans le premier cas, nous rejoignons le camp des privilégiés et des exploités car notre indifférence ne peut que renforcer le plus fort. Dans l'hypothèse où nous manifestons de l'intérêt et de la sensibilité à l'égard de celles et ceux qui se battent pour un monde meilleur, nous devons nous demander com-

ment nous pouvons, ici et maintenant, participer au changement en cours.

Le premier devoir est de s'informer et de se tenir informés. La radio publique ainsi que plusieurs sites alternatifs nous le permettent. Mais nous pouvons aller plus loin et agir en encourageant financièrement les groupes altermondialistes et même en participant à certaines luttes comme celles visant à faire disparaître les paradis fiscaux. Ou encore, de façon plus précise, en boycottant certains produits comme Coca-Cola et tous ses dérivés. Pourquoi ? Parce que cette multinationale est en train de vider de leur eau les meilleures nappes phréatiques de l'Inde, pour la fabrication de ses

**C'est la vie, elle est préférable avec ses blessures et ses douleurs, aux noires ténèbres du dégoût, au poison du mépris, au néant de l'abdication, à cette mort du cœur qui s'appelle l'indifférence.**

**Honoré de Balzac**



Photo : stockbyte

produits, et qu'elle permet que des syndicalistes soient assassinés impunément dans ses usines de Colombie.

Ce ne sont que de simples exemples d'un possible engagement à la portée de tous, mais d'un engagement qui fait la différence entre l'indifférence et l'intérêt pour un monde meilleur.

J'allais oublier : l'histoire véridique de l'autocar m'a été rapportée par une passagère qui, peu après, se rendait à Caracas où elle allait participer au 6<sup>e</sup> Forum Social Mondial dont le mot d'ordre est « Un autre monde est possible ».

**Robert Jasmin**

# Les États généraux sur l'éducation, DIX ANS APRÈS

Questionner les inégalités sociales et scolaires



Jacques Tondreau

Photo : Martha Radice

En 1995-1996, se tenaient les États généraux sur l'éducation. Ce fut un événement important de réflexion sur l'état de santé de l'éducation publique et une occasion pour de nombreux acteurs de la société civile de dire comment ils entrevoyaient le devenir de l'éducation au Québec.

Dans le rapport des États généraux, publié en 1996, les commissaires affirmaient que dix chantiers prioritaires devaient être mis en place afin d'atteindre les finalités éducatives établies lors des discussions, notamment en matière d'accès aux services éducatifs, de réussite du plus grand nombre d'élèves et d'égalité des chances. La réforme de l'éducation, mise en place l'année suivante, ne retiendra que sept de ces chantiers, reléguant aux oubliettes la question de l'égalité des chances et celle du financement adéquat pour atteindre les finalités éducatives.

Dix ans après, une réflexion critique sur l'évolution de l'éducation depuis les États généraux s'imposait. Pour ce faire, la CSQ a organisé, les 19 et 20 janvier 2006, le Colloque *Les États généraux sur l'éducation, dix ans après* qui a réuni environ 250 personnes pour discuter des enjeux en éducation et proposer des pistes d'action. Trois tables rondes et onze ateliers ont permis de broser un portrait très large des avancées et des reculs dans l'éducation publique depuis dix ans.

Plusieurs intervenantes et intervenants ont souligné que depuis les États généraux, des avancées importantes avaient été réalisées comme la mise en place des maternelles 5 ans à temps plein et les maternelles 4 ans à temps partiel pour les enfants provenant de milieux défavorisés. La création des Conseils d'établissement, qui ont favorisé un meilleur dialogue entre les partenaires de l'éducation au sein même des écoles, est aussi considérée comme un acquis.

Des problèmes de fond ont par ailleurs été soulevés comme le sous-financement chronique de l'éducation publique favorisant une privatisation en douce de l'éducation publique, la concurrence entre les établissements

scolaires ouvrant la voie à une différenciation poussée des écoles et des élèves, la sélection des élèves écrémant la classe ordinaire de ses meilleures ressources, l'intégration des élèves présentant des handicaps, des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage dans les classes ordinaires sans un véritable soutien et les questions d'employabilité et de performance prenant le pas sur une conception humaniste de l'éducation.

Un des messages importants qui a émergé des discussions à ce Colloque est que là où les réformes de l'éducation ont le plus souvent fonctionné, on a pris un soin minutieux à soutenir les élèves en difficulté dans leur cheminement scolaire et à appuyer concrètement le personnel scolaire pour aider ces élèves. Là où ces réformes ont connu de grandes difficultés, on a souvent mis l'accent sur une approche élitiste de l'éducation et favorisé le développement d'une école à deux vitesses. Le Québec semble avoir choisi la seconde voie, ce qui a d'importantes conséquences sur la réussite éducative du plus grand nombre qui a reculé depuis les États généraux.

Avec ce Colloque, la Centrale entame une réflexion en profondeur sur les inégalités sociales et scolaires ainsi que leurs impacts sur les jeunes qui fréquentent les établissements scolaires. L'école à deux vitesses et les politiques gouvernementales qui favorisent le développement de cette école seront questionnées. Comme relève à la Centrale, comme militantes et militants d'expérience ou encore comme retraitées et retraités de l'éducation nous sommes tous interpellés afin de défendre et de promouvoir une éducation publique de qualité, juste et équitable pour tous les enfants. C'est un devoir syndical, mais surtout un devoir citoyen.

La Centrale prévoit publier les actes du colloque d'ici la fin juin 2006 afin de faire partager au plus grand nombre possible les réflexions et les pistes d'action discutées lors de cet événement.



Photo : Jacques Tondreau

Jacques Tondreau

Conseiller à l'action professionnelle CSQ

# LE SITE INTERNET DE L'A.R.E.Q. FAIT PEAU NEUVE



Photo : Claudette Caron-Vaillancourt

**Luc Bouchard**

En juin 2005, le Conseil exécutif de l'Association m'a confié la responsabilité de la gestion du site Internet provincial. La technologie ayant beaucoup évolué depuis la conception de ce site, nous avons dû nous pencher sur le système de publication et de programmation afin de valider si les possibilités à court et moyen terme répondaient aux besoins de l'organisation. Les conclusions de notre analyse nous ont poussés à prendre la décision de changer de système de publication, impliquant ainsi une refonte complète du site actuel de l'Association.

Ce processus a nécessité plusieurs étapes, soit : l'analyse du site actuel, la formation des ressources affectées à l'alimentation du site, la mise à jour et le transfert des fichiers, le montage du prototype, un groupe de discussion pour analyser le prototype<sup>1</sup>, le montage final et, bientôt, le lancement.

C'est donc dans une philosophie de changement que nous avons entrepris de revoir le design du site Internet provincial afin de nous permettre de l'inscrire dans un concept plus contemporain. Nos recherches nous ont amenés à opter pour un système de publication convivial qui permettra à tous nos membres d'apprécier leur visite.

Afin de vous mettre l'eau à la bouche, je vais vous présenter brièvement quelques nouveautés que le site Internet de l'Association va nous offrir dès son lancement officiel, prévu lors d'une activité spéciale du prochain Conseil provincial, le 23 avril 2006.

## Fonction pour agrandir les caractères d'écriture

Notre nouveau système de publication offre une fonction pour faciliter la lecture des renseignements consignés sur le site Internet. En effet, vous pourrez appuyer sur une icône afin de choisir la grosseur d'écriture.

## Calendrier automatisé

Dans un souci de permettre à tous les membres de savoir ce qui se passe à l'A.R.E.Q., nous ajoutons le calendrier automatisé. Cette fonction donne la possibilité de consulter le calendrier officiel de l'Association, en temps réel. Autrement dit, vous aurez les informations sur les activités provinciales en même temps que toutes les per-

sonnes élues. Vous pourrez donc suivre la vie associative au quotidien.

## Actualité

Afin d'offrir un maximum d'information sur les dossiers qui touchent l'Association, nous avons décidé d'introduire une vigie de l'actualité. Par le biais de cette fonction, vous retrouverez des textes pertinents sur les intérêts que nous défendons. Vous aurez aussi la possibilité de vous abonner à cette fonctionnalité et ainsi recevoir sur une base régulière une vigie de l'actualité A.R.E.Q.

## Boîte aux questions

Chaque semaine, plusieurs demandes parviennent au secrétariat provincial. Nous désirons continuer à bien servir nos membres par le biais d'une « Boîte aux questions ». Cette fonction permettra à tous les membres de poser des questions sur l'Association ou ce qui l'entoure et de recevoir une réponse dans un délai inférieur à deux jours ouvrables.

## Babillard

L'Association veut permettre à tous ses membres de rejoindre un maximum d'auditoire. Afin de faciliter cette approche, nous avons développé une fonctionnalité « Babillard » qui donnera l'occasion à nos membres d'afficher des activités ou services spéciaux pour offrir un maximum de visibilité. Par contre, il faut garder à l'esprit que le « Babillard » de l'A.R.E.Q. ne vise pas à devenir un lieu d'échange commercial.

## Formulaire « *Projet être de son temps* »

Le nouveau site de l'Association permettra de compléter les formulaires des projets « Être de son temps » et ainsi sauver temps et frais d'affranchissement. De plus, des champs obligatoires permettront de vous assurer que votre demande est bien complétée puisque dans le cas contraire, vous ne serez pas en mesure de la transmettre.

Ceci n'est que la pointe de l'iceberg car nous vous réservons encore beaucoup de surprises lors du lancement. Vous pourrez constater que nous sommes une Association active, dynamique et en harmonie avec son époque.

**Luc Bouchard**  
Directeur adjoint

<sup>1</sup> Le Comité des communications a été mandaté pour effectuer l'analyse du prototype.

## Directrice de l'Association UNE PASSION À PARTAGER



Jeanine Lallement  
Photo : Collection personnelle

L'heure de la retraite approche pour moi et l'Association entame les démarches menant à mon remplacement. Très souvent, lorsque cette question est abordée, on me demande en quoi consiste le poste. Je me suis dit qu'il pourrait être intéressant pour les membres de connaître un peu mieux le rôle de la directrice générale de l'Association<sup>1</sup>. Je vous offre ici un point de vue personnel, basé sur la formation, le partage d'expériences avec d'autres, la culture de l'organisation et la littérature.

La description de fonction, plus formelle, pourrait se résumer dans les termes suivants : voir à l'atteinte des objectifs (Mission et Orientations) de l'Association, à la conduite des activités découlant du plan d'action provincial, à la réalisation des mandats issus des instances, à la coordination des activités quotidiennes du bureau provincial, incluant la gestion du personnel, la préparation, la tenue et le suivi des instances provinciales et de plusieurs comités ou tables de travail, le support à la présidente provinciale et aux membres du C. A., la préparation et la réalisation du plan d'action provincial, la préparation et l'administration du budget, les relations avec les autres organismes et les représentations. Dans le cadre de l'affiliation à la CSQ, cette personne est membre du Groupe de direction de la Centrale des syndicats du Québec et doit, dans la mesure du possible, participer aux réunions de ce groupe. Devant l'ampleur qu'exige une organisation de presque 50 000 membres, l'Association a dû procéder, dans les dernières années, à l'engagement de personnel supplémentaire : conseil, de bureau et adjoint à la direction. Il va sans dire que sans cette équipe de 16 personnes que forme tout le personnel de l'Association, cette dernière ne pourrait atteindre ses objectifs.

Cependant, comment se traduit dans le quotidien la gouvernance d'une organisation comme l'A.R.E.Q. ?

J'occupe ce poste depuis déjà cinq années et je travaille à l'Association depuis 13 ans, alors, je me permets d'affirmer que pour accepter un tel poste, il est indispensable de bien connaître la spécificité de cet organisme qui n'est ni gouvernemental ni une entreprise privée. De plus, on se doit de faire preuve d'une grande loyauté, d'être convaincu de son utilité, de croire en sa mission,

d'être passionné par la cause des personnes retraitées et aînées, de faire preuve d'une grande disponibilité et d'être orienté vers l'action car l'inertie pourrait engendrer la stagnation, voire entraîner son déclin. Le rôle de la directrice générale est central et très important. Cependant, il doit être assumé en toute humilité et elle ne doit jamais oublier qu'elle n'est pas une personne élue. Sans cet engagement sincère et entier, il me semble qu'on sera malheureux à occuper un tel poste.

L'A.R.E.Q. a pour mission principale de veiller au respect des droits des membres et de répondre à leurs besoins. Cet organisme, de par sa Mission, désire aussi contribuer à l'amélioration de la société dans le sens de la solidarité intergénérationnelle. Il est donc impératif de veiller à ce qu'il développe et conserve toute sa crédibilité. Toutes les personnes élues de l'Association sont des bénévoles (elles ne touchent donc aucun salaire) qui ne ménagent pas leur temps et leurs énergies pour leur Association. Afin de répondre aux besoins de

**Tout l'art de la direction générale d'association consiste justement à aider les administrateurs à jouer leur rôle sans le leur usurper, et à jouer le sien sans se le faire usurper<sup>2</sup>.**



Photo : Claude Le May

visibilité, d'engagement et de représentation de l'Association, la présidente (aussi une bénévole) « travaille » dur et à plus que temps plein... Un des rôles de la directrice générale auprès de la présidente est équivalent à celui d'une attachée politique ou d'une éminence grise... Tout le personnel, incluant la directrice générale, est là pour alléger la tâche de la présidente et pour répondre à ses besoins liés à la réalisation de la mission de l'Association. Ces activités doivent se dérouler dans la confiance totale et le respect mutuel de chacun des rôles.

Cependant, la directrice générale n'est pas une simple exécutante. Elle a une certaine autorité, pour ne pas dire

une autorité certaine. C'est une personne professionnelle, dotée d'une grande capacité de travail, intègre, qui possède plusieurs compétences évaluées lors d'une entrevue en Comité de sélection (auquel est adjointe une psychologue du travail), ainsi qu'une grande expérience. C'est cette dernière qui lui permettra de conseiller les instances dans plusieurs domaines. À ce titre, elle siège aux instances comme si elle était un administrateur, mais sans droit de vote.

La directrice générale est donc au cœur de l'organisation<sup>1</sup> et si ce cœur défaille, qu'on n'a plus le cœur à l'ouvrage, cela se répercute sur toute sa vitalité et sa cohésion. Elle se doit de tout savoir sur l'A.R.E.Q. La discrétion et la confidentialité sont donc ses deux principales qualités. La présidente en est le plus haut dirigeant politique mais la directrice générale en est l'âme administrative (d'où la nécessité qu'elle mette toute son âme à assumer

les responsabilités de son poste). En fait,

*Tout l'art de la direction générale d'association consiste justement à aider les administrateurs à jouer leur rôle sans le leur usurper, et à jouer le sien sans se le faire usurper.<sup>2</sup>*

Pour conclure, c'est son dynamisme, sa détermination et sa conviction qui contribueront à conduire l'Association vers ses succès, dans la cohérence, la cohésion, la solidarité et le respect des personnes élues, des membres et du personnel.

---

**Jeanine Lallement**

*Directrice générale*

1. Vous avez compris que, dans le cas présent, le féminin englobe le masculin...
2. Malenfant, Roméo, Ph. D, *La gouvernance stratégique, la voie de l'imputabilité*, Éditions D.P.R.M., page 212.

## OPINION DU LECTEUR

Je lis depuis plusieurs années notre journal (ça m'a pris du temps à vous écrire !) et certains articles me rebutent et je tourne la page. En voici un exemple dans le dernier numéro pages 4 et 5, (volume 28, numéro 3, février – mars 2006) de Danielle Casavant : « Le Droit associatif ». Cette dame écrit bien, connaît son sujet, mais n'écrit pas pour l'ensemble de nos membres. Je n'y comprends rien, les termes sont trop compliqués. Ou bien on ne doit pas mettre de textes de ce genre, ou bien un vulgarisateur doit refaire cet article, le réécrire en termes clairs, pratiques, précis. Le but n'est-il pas d'être lu et compris ?

Je n'ai pas fait le total des termes compliqués (plus loin p. 6) : « montée du néolibéralisme » !! Explication simple avec exemple s'il vous plaît ?

Autre exemple de Linda Olivier p. 15 : « Réduction de la rente à 65 ans ». « La pension, augmentée conformément à l'article 20... » etc.... Question : si mon RRQ depuis 4 ans (j'ai 64 ans) est de 480 \$/mois, je serai coupé de combien à 65 ans ?

Magnifique voyage en Inde, bien raconté de Solange Boudreau. Mais la principale réponse qu'on veut savoir : ce voyage coûte combien ?

Merci de m'avoir lu, de me publier (pour les autres) et de répondre dans le prochain numéro.

---

**Robert Stewart**

*Drummondville, Région 04 –  
Cœur et Centre du Québec*

**N.D.L.R.**

*Je tiens tout d'abord, M. Stewart, à vous remercier de votre intérêt pour la revue et de nous avoir fait part de vos commentaires à son sujet. Je tiens toutefois à préciser que les membres de l'Équipe du Quoi de neuf ?, qui sont bénévoles, ont le souci de rendre les textes le plus accessible possible pour l'ensemble des membres. Force est de constater cependant que, parfois, des sujets s'y prêtent plus difficilement compte tenu de leur nature, d'une part. D'autre part, il peut être difficile également de rejoindre, avec satisfaction, les 47 546 membres de l'A.R.E.Q. Je puis cependant vous assurer que nous continuerons à être vigilants à cet égard dans l'avenir et que nous demeurons*

*disponibles pour répondre aux questions des lectrices et des lecteurs lorsque des précisions s'imposent.*

---

**Michel Lévesque**

*Coordonnateur de la revue*

**Institut familial des Soeurs  
Grises de Montréal**

**Retrouvailles**

Un comité organise présentement une soirée de retrouvailles le 30 septembre 2006 pour toutes celles qui ont fréquenté l'Institut familial des Soeurs Grises de Montréal.

Si vous vous reconnaissez, communiquez avec la responsable :  
Madame Gabrielle Laventure  
119 rue Garand  
Victoriaville (Qc) G6P 7R9  
819 758-1118  
laventureg@sympatico.ca  
pour vous inscrire le plus tôt possible. Vous pouvez également transmettre l'information aux personnes que vous connaissez et qui sont concernées par cette activité.

# LA CERTIFICATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR PERSONNES ÂGÉES

La suite du dossier



Christiane Brinck

Photo : Éric Laroché

Nous vous annonçons, dans le numéro précédent de cette revue, que nous attendions du ministre de la Santé et des Services sociaux l'annonce des critères sociosanitaires qui encadreraient la certification des résidences privées d'hébergement.

Une surprise nous attendait. Nous apprenions, le 20 janvier dernier, que le ministère de la Santé et des Services sociaux tiendrait deux journées de consultation au sujet de ces critères les 2 et 3 février 2006, au bureau du ministère, à Montréal. Le même jour, nous apprenions également que les organismes qui voulaient être entendus devaient s'inscrire avant le 13 janvier 2006 et déposer leur avis écrit avant le 27 janvier.

## La réaction de l'A.R.E.Q.

Notre présidente a promptement réagi et s'est adressée au ministre en déplorant le fait que le ministère n'ait pas invité l'A.R.E.Q. à se prononcer alors que notre association regroupe une clientèle visée par la future réglementation, de même que d'autres associations de personnes retraitées et d'aînées, qui comme nous, n'ont même pas été informées du processus en cours.

Puis, elle a déploré le court délai pour lire et analyser attentivement les orientations proposées dans le document de consultation et lui a dit son étonnement qu'aucune journée de consultation n'ait été prévue à Québec alors que plusieurs associations de personnes retraitées et d'aînées y ont leur siège social et qu'environ un million de citoyennes et de citoyens y résident.

Devant ce constat, elle se questionnait sérieusement à propos des raisons qui justifient cette précipitation et sur le processus en cours. Aussi, madame Gélinas demandait au nom de l'A.R.E.Q. :

- 1 - que les délais de consultation soient prolongés de façon à permettre aux personnes et aux organismes qui veulent intervenir de le faire adéquatement ;
- 2 - que la population soit informée des consultations en cours ;
- 3 - qu'au moins une journée d'audiences ait lieu à Québec.

La réponse n'a pas tardé et on nous accordait jusqu'au 15 février pour déposer notre avis.

Nous nous sommes donc attelés à la tâche et avons déposé, à l'intérieur du délai qui nous était accordé, un mémoire composé de deux parties. Dans la première partie, nous y allons de commentaires généraux et dans la deuxième partie, nous soumettons notre analyse de chacun des critères.

## Commentaires et recommandations

- Nous avons rappelé le récent rapport de la coroner Rudel-Tessier sur cinq décès inquiétants dans des résidences d'hébergement privées. Nous avons réitéré au ministère que nous croyons fermement que cette mesure d'accréditation des résidences privées s'imposait.
- Nous avons recommandé que le ministère encourage la signature d'ententes de services entre les résidences privées d'hébergement et le réseau de la santé et des services sociaux, car nous trouvons primordial que les personnes hébergées dans ces résidences puissent bénéficier d'au moins les mêmes services qui sont offerts aux personnes en perte d'autonomie qui habitent encore leur propre résidence. À cet effet, nous lui recommandons de s'assurer que les CSLC disposent des ressources suffisantes.
- Nous insistons pour qu'il s'assure que les critères sociosanitaires qui seront adoptés soient largement diffusés afin que les personnes âgées, mais aussi leurs proches, puissent être en mesure de surveiller et de dénoncer les situations qui ne sont pas conformes.
- Nous lui demandons aussi de veiller à ce que le mécanisme pour porter plainte soit facilitant car nous constatons qu'il est déjà difficile de se plaindre quand on a un certain degré d'autonomie ; nous imaginons à quel point cela peut être difficile quand on est à la merci de ceux dont on a à se plaindre.
- Nous souhaitons de plus que l'inscription au registre soit gratuite et obligatoire pour toutes les résidences privées hébergeant des personnes en perte d'autonomie.
- Nous regrettons que le ministère ne se soit pas plus largement inspiré du programme des Roses d'Or qui est reconnu et apprécié pour sa clarté et son efficacité.

Les critères de ce programme sont simples, significatifs et mesurables.

### L'analyse des critères sociosanitaires

Nous avons aussi fait une analyse, critère par critère, et avons déposé nos commentaires et suggestions. Les critères sont des principes à partir desquels le ministère va par la suite établir des normes et des moyens qui serviront à accepter ou à rejeter la certification des résidences privées d'hébergement pour les personnes âgées. Pour donner une idée des points qui seront ainsi vérifiés, mentionnons quelques exemples :

- Les renseignements personnels recueillis à propos d'une personne en résidence.
- L'accès à une trousse de premiers soins satisfaisant aux normes d'un organisme reconnu.
- Un protocole d'intervention en cas de fugue.
- Les circonstances autorisant le propriétaire ou les membres de son personnel à donner des soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.
- L'administration des médicaments.

Afin de vous aider à bien comprendre le travail que nous avons effectué, prenons le critère suivant :

*Le responsable de la résidence doit aviser la famille ou le représentant légal lorsque l'état de santé de la personne en résidence nécessite des soins ou services qui dépassent ses responsabilités, ses capacités ou ses obligations contractuelles.*

Et voici le commentaire que nous avons fait :

*Ce critère devrait être bonifié pour atteindre les recommandations de la coroner Rudel-Tessier : « de procéder dans la mesure de leurs moyens à une évaluation régulière et systématique de l'autonomie de leurs résidants » et « de remettre en question régulièrement leur capacité à prendre soin de chacun de leurs pensionnaires et de les orienter, le cas échéant, vers d'autres ressources ».*

Ou encore cet autre exemple, où le texte mentionnait :

*La résidence offre des menus variés, qui satisfont aux normes du guide alimentaire canadien et qui respectent les régimes spéciaux (allergies, diabète, cholestérol, etc.).*

Et nous avons fait la recommandation suivante :

- *La résidence offre une alimentation saine et de bon goût, avec des menus équilibrés et variés respectant les principes du Guide alimentaire canadien, pour manger sainement. Des menus spécifiques seront servis dans des cas précis (diètes sans sucre, sans gras, sans sel, casher, etc.) ;*
- *Le personnel s'assure que les personnes aient le temps et la capacité de se nourrir.*

### Conclusion

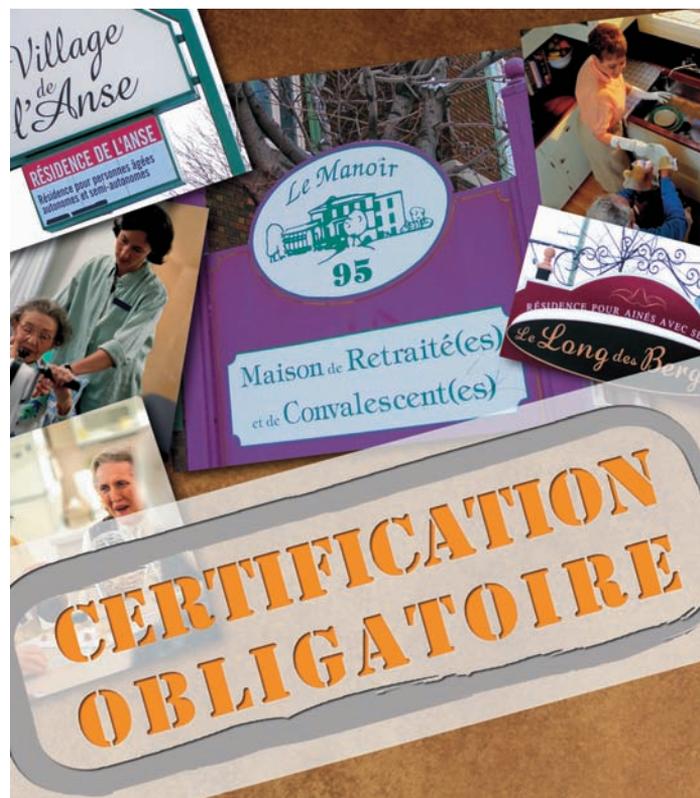
Pour conclure, nous rappelons que nos membres sont âgés de 50 à 105 ans, dont environ 30 000 femmes. Plusieurs, et pas toujours des plus jeunes, accompagnent des proches qui vivent une forme ou une autre de perte d'autonomie et la plupart risquent un

jour ou l'autre de devoir vivre dans une résidence d'hébergement. C'est pourquoi l'A.R.E.Q. est heureuse de voir que le gouvernement semble prendre à cœur les conditions de vie des personnes âgées les plus démunies et qu'il met en place des moyens pour s'assurer du droit des personnes de vieillir dans la sécurité et dans la dignité, comme le préconise l'un des volets principaux de notre mission.

Et finalement, comme nous anticipons que ces critères, qui seraient vraisemblablement adoptés vers la fin de l'été 2006, se verront probablement pré-

cisés par des normes ou des moyens d'évaluation qui devraient permettre d'encadrer le processus, nous leur avons dit espérer qu'ils accepteront, à ce moment-là, de nous associer à la démarche, avec les autres associations qui se sont elles aussi penchées sur ce dossier.

Surveillez le prochain épisode...



Photomontage : Denis Bernard

**Christiane Brinck**

Conseillère au sociopolitique et à la condition des femmes

# Les femmes à la retraite DES CITOYENNES ENGAGÉES



Membres du Comité provincial de la condition des femmes de l'A.R.E.Q. De gauche à droite : Suzanne Poirier, Claudine Bouchard, Anne-Marie Hickey, Adrienne Carpentier, Nicole Talbot et Lucille Francoeur.

Photo : Michel Lévesque

En tant que femmes et chercheuses, inspirées par les femmes aînées de notre entourage, nous avons voulu aller à l'encontre des préjugés sur la vieillesse au féminin, lesquels véhiculent et entretiennent des images négatives de dépendance et de déclin. Pensons aux stigmates de « la petite madame » vulnérable et fragile, ou à celui de la « grand-maman » oisive et isolée qui se berce en attendant la visite des enfants ! Nous avons donc entrepris deux projets de recherche, l'un sur les jeunes retraitées et l'autre sur les militantes « grises », ayant en commun le souci de leur donner la parole. C'est par le biais d'entrevues en profondeur que nous sommes allées à leur rencontre pour qu'elles nous parlent d'elles, de leur vie quotidienne, de leur passion et de leur engagement citoyen.

C'est justement de leur engagement que nous allons parler dans cet article et c'est pourquoi il nous faut d'abord dire quelques mots sur cette notion très en vogue actuellement. Lorsque l'on parcourt les écrits, on constate d'abord que cette notion est toujours suivie d'un adjectif visant à la préciser : on parle ainsi d'engagement formel ou informel, privé ou collectif, politique ou social, *etc.* Pour plusieurs, la notion d'engagement renvoie à la prise de parole, à l'implication sur la scène publique, voire au militantisme ; il doit donc se traduire par des actes et, en ce sens, il s'inscrit en opposition à une attitude de retrait, de non-participation. Mais pour d'autres, l'engagement équivaut au bénévolat. En fait, bien qu'un bénévole fasse preuve d'engagement, l'engagement n'est pas que béné-

vole. Les militants syndicaux qui occupent des postes de responsabilité sont souvent des salariés mais n'en sont pas moins engagés. Il en va de même de certains employés d'OSBL, par exemple.

Pour notre part, nous reprenons la définition que donne Simone Pennec de l'engagement car elle permet de réconcilier les aspects d'ordre privé et les aspects liés au domaine politique ou syndical de l'engagement. En effet, elle parle d'engagement de proximité pour mieux rendre compte du fait que l'engagement ne peut se réduire au seul militantisme politique, excluant du même coup les affaires de famille. Elle s'inscrit donc en faux contre plusieurs chercheurs qui voient l'implication auprès des proches ou d'un parent malade comme du dévouement et non de l'engagement. Pour elle, la sphère dite de la proximité est celle « du réseau des personnes considérées comme faisant partie des proches et au sens de la distance spatiale ». Ce faisant, elle conjugue aussi le privé et le public, au sein de plusieurs collectifs d'appartenance entre famille, voisinage, amis, associations, *etc.* » (Pennec, 2004 : 97). De plus, cette définition permet de considérer les engagements moins formalisés, porteurs d'une reconnaissance sociale faible, voire même nulle. Citons le cas des « aidantes naturelles », ces femmes qui s'engagent dans une responsabilité envers un membre de famille malade ou handicapé ou celles qui militent dans des collectivités ou des associations sans porter de titre, sans être dans une position de direction.

## 1. Les jeunes retraitées de 65 ans et moins

### Quelques mots sur la recherche

Notre recherche<sup>1</sup> auprès de jeunes retraitées visait à comprendre les facteurs qui amènent des femmes à choisir de se retirer du marché du travail avant 65 ans et, d'autre part, à explorer le sens même que revêt cette prise anticipée de retraite. Sur le plan méthodologique, nous avons opté pour une recherche qualitative par entrevues. Les vingt-cinq femmes que nous avons rencontrées devaient d'abord répondre à trois critères : avoir pris une retraite entre l'âge de 55 et 64 ans, être en situation de retraite depuis un an au minimum et trois ans maximum et habiter l'Île de Montréal. Ces critères nous ont amenées à rencontrer essentiellement des femmes ayant travaillé dans le secteur public ou parapublic, qui ont eu en général le même travail pendant toute leur vie active, qui étaient syndiquées et qui ont eu droit à des primes ou des conditions de départ intéressantes.

Dans le secteur privé, ou dans certains domaines d'emploi comme ceux de la vente ou de l'hôtellerie, ou encore dans le secteur communautaire, les programmes de préretraite sont très rares, voire inexistant. C'est ce qui explique que malgré de nombreuses tentatives, nous n'avons pas réussi à recruter beaucoup de femmes dans ces secteurs. Les 25 femmes rencontrées sont âgées de 55 à 65 ans, la moyenne d'âge étant de 60,16 ans. Toutes sauf deux sont nées au Québec.



Michèle Charpentier



Photo : Collection personnelle

Anne Quéniart

Sur le plan de la situation conjugale, six sont célibataires, six sont mariées, trois vivent en union libre dont deux suite à un divorce, cinq sont divorcées et deux sont veuves. Ce sont des femmes assez fortement scolarisées : huit d'entre elles ont fait des études de deuxième cycle universitaire, onze de premier cycle, deux des études au collégial, trois au secondaire dont une au professionnel, et deux femmes ont complété des études primaires. Avant la retraite, quinze des répondantes avaient un revenu familial de 50 000 \$ et plus, les autres de moins de 50 000 \$<sup>2</sup>. Depuis qu'elles sont à la retraite, douze d'entre elles profitent encore d'un revenu familial de plus de 50 000 \$<sup>3</sup>. Seulement deux ne bénéficient pas de fonds de pension institutionnel et 19 des 25 répondantes ont des REER non utilisés.

Sur le plan de la profession, elles occupaient des emplois du secteur public pour la plupart. Ainsi, cinq sont enseignantes, trois infirmières, une est travailleuse sociale, deux sont secrétaires dans des écoles, deux bibliothécaires, une est fonctionnaire au gouvernement, une est cadre dans un Centre local de services communautaires (CLSC), une attachée en administration et une assistante de programmation au public. Dans le secteur privé, nous avons interrogé une préposée à l'entretien, une travailleuse du vêtement en manufacture, deux gestionnaires, une technicienne en laboratoire, une agente de service à la clientèle, une technicienne en documentation et une attachée d'administration. Elles étaient toutes à la retraite depuis un à quatre ans.

Pour la plupart des femmes rencontrées, les raisons de prendre une retraite anticipée se ressemblent<sup>4</sup> : c'est avant tout « pour se donner du temps à soi », « pour vivre à un autre rythme que celui du travail », *etc.* Pourtant, très vite, ces nouvelles retraitées nous ont avoué n'avoir jamais été si occupées ! Leur quotidien se partage entre des moments d'implication sociale pour diverses causes et des moments d'engagement auprès de leurs proches.

Photo : Collection personnelle

## S'engager dans diverses causes pour changer les choses

Si certaines s'engagent pour faire leur part et se sentir utiles, la plupart le font pour « changer les choses ». Elles se sentent en effet responsables de ce qui se passe dans le monde mais aussi au Québec. Elles veulent travailler dans divers dossiers, comme l'environnement, la



Photo : Archives A.R.E.C.

pauvreté. Pour certaines, l'engagement s'impose même impérativement afin de contrer le modèle dominant de désengagement et de surconsommation. Elles prônent, pour plusieurs, des valeurs liées à la simplicité volontaire qu'elles désirent transmettre autour d'elles. Les projets sociaux qui les animaient ne s'étant pas encore réalisés, il s'agit donc de continuer à y travailler. Il s'agit aussi, pour plusieurs, de transmettre leurs connaissances, leurs années d'expérience aux jeunes générations :

« Ça m'a pris beaucoup de temps et d'énergie pour me remettre dans ce dossier. Ça fait partie des projets que je n'ai pas eu le temps de réaliser [...]. Et j'aimerais transmettre mes années d'expérience, mes réflexions dans ce domaine. » (Irène, 63 ans).

## S'occuper des proches

En plus de leur engagement militant, beaucoup de jeunes retraitées disent aussi faire leur part dans la société en s'occupant de leurs proches. Il s'agit, dira l'une d'elles, de trouver un équilibre entre l'engagement collectif, qu'elle maintient à la retraite, et l'engagement de proximité auprès de leur famille, par exemple :

« Mais j'essaie justement, à travers le collectif, d'aider mes nièces qui ont des enfants quand elles sont un peu mal prises, de sortir les enfants pour reposer les parents, aider ma mère, de la sortir aussi, aller au cinéma. » (Adèle, 60 ans).



Photo : PhotoDisc

Or, pour la plupart, trouver cet équilibre n'est pas facile car les soins aux proches demandent une implication à long terme et un temps qui n'est pas forcément morcelable. Cela crée donc parfois des tensions entre leur désir de « faire autre chose » et leur désir de s'occuper de leurs proches ou de répondre aux besoins familiaux. Ces tensions sont d'autant plus grandes que l'engagement de proximité est souvent considéré comme « allant de soi », autant par les retraitées que par leur entourage. D'ailleurs, dès l'annonce de la prise de retraite, les attentes de l'entourage se font sentir, qu'il s'agisse de s'occuper des petits-enfants ou de prodiguer des soins à des parents malades. Les pressions à s'impliquer auprès des proches émanent en fait tant de la famille, des parents eux-mêmes, qu'implicitement de la société en général :

« Comme je suis celle à la retraite, il y a plus de démarches que je faisais, même si en bout de ligne il fallait que les trois puissent signer. Parce que j'avais plus de temps. J'ai réalisé que je n'avais pas été faire d'exercice, mais je n'avais pas passé ma journée à rien faire, je m'étais levée et j'ai fait ces démarches et donc c'est entré dans mon quotidien. » (Françoise, 62 ans).

Comme l'a bien souligné Pennec (2004), les tensions et pressions sont en fait constantes pour les femmes à cette étape de la vie, tensions entre désirs d'autonomie, de « liberté » et besoins familiaux, tensions aussi entre engagements privés et publics. Les hommes à la retraite vivraient beaucoup moins d'engagements privés contraignants que les femmes (Dentiger et Clarkberg 2002 ; Gallagher 1994) parce que les soins aux proches sont encore aujourd'hui attribués socialement aux femmes.

Finalement, entre les engagements de proximité et l'implication sociale - et, ajoutée à cela la pratique de nouveaux loisirs ou encore les entraînements physiques

personnels dont nous n'avons pas pu parler ici -, la vie quotidienne des nouvelles retraitées est bien remplie et a peu à voir avec l'image de ces retraitées oisives qui seraient un poids pour la société, ni avec celle véhiculée par des publicités du type « Liberté 55 » dans lesquelles la retraite est associée à la consommation de luxe... Le plus grand désir de ces femmes est de continuer à être des citoyennes à part entière, qui ont encore beaucoup à faire et à transmettre socialement. Comme le résume bien l'une d'elles :

« La retraite, c'est retraite du travail, mais pas retraite de la vie, pas retraite de l'engagement social, pas retraite affective, c'est pas une disparition, c'est un déplacement (...) Tant que je suis vivante, faut que je fasse ma part si je veux continuer d'exister comme citoyenne. C'est ça la satisfaction d'être une personne entière. » (Catherine [âge non disponible]).

## 2. Les militantes retraitées de 65 ans et plus

### Quelques mots sur la recherche

La seconde recherche, dont nous venons partager les résultats, porte sur l'engagement social des femmes d'une autre génération, dites aînées. À l'encontre de certaines représentations établies, elle avance l'hypothèse que les femmes âgées de 65 ans et plus sont engagées dans divers mouvements sociaux et y exercent une citoyenneté active, solidaire et méconnue. Cette étude<sup>5</sup> se propose donc d'examiner les trajectoires d'engagement et les formes actuelles de militance des aînées, leurs significations, pour ensuite explorer l'influence qu'elles exercent sur les générations montantes, sur les enfants et petits-enfants. Comme dans le cas de l'étude sur les jeunes retraitées, la recherche repose sur une méthodologie qualitative et privilégie le point de vue des principales concernées. La cueillette de données se fait par le biais d'entrevues semi-structurées en face à face, d'une durée approximative d'une heure trente. À ce jour, nous avons eu le privilège d'interviewer 16 femmes (sur 20) engagées socialement dans différents groupes et organisations à travers le Québec : cinq sont impliquées dans les groupes de

femmes, six dans les groupes d'aînés et cinq dans des groupes alternatifs de défense de droits (logement, droits sociaux, etc.). Ces femmes ont été recrutées à partir d'une liste de « militantes grises » identifiées par les membres de l'équipe de recherche ou par les responsables des organismes que nous avons contactés. Les militantes rencontrées sont âgées de

65 à 87 ans. En ce qui a trait à leurs modes de vie et leurs caractéristiques socio-économiques, la majorité des femmes (10) vivent seules dont six avec des revenus modestes. Les militantes vivant en couple bénéficient d'un revenu élevé.



PHOTO : ARCHIVES A.B.E.Q.

Ces données rejoignent les statistiques inquiétantes sur le revenu des femmes âgées vivant seules, dont la moitié vivent sous le seuil de pauvreté (Statistique Canada, 2002 ; Conseil du statut de la femme, 1999). Les aînées rencontrées se distinguent toutefois des femmes de leur génération en regard de leur parcours scolaire et professionnel. Elles ont toutes occupé des emplois rémunérés ; onze ont fait des études universitaires alors que cinq sont peu scolarisées.

Ces femmes sont à l'avant-garde dans plusieurs domaines ; elles sont des pionnières : premières divorcées, monoparentales, membres de conseil d'administration, instigatrices des écoles mixtes, des garderies populaires, de coopératives d'habitation, etc. Évoluant dans un Québec traditionaliste, dans lequel les femmes étaient définies par leur rôle de mère et d'épouse, souvent confinées à la sphère privée et domestique, elles ont investi les lieux publics, ont ouvert les portes, ont pris parole et agi pour dénoncer les inégalités et les injustices. Des mamies qui militent pour un monde meilleur...

### S'engager pour toute la vie

Toutes les militantes rencontrées ont une très longue expérience d'engagement, qui date souvent de leur jeunesse. Certaines étaient impliquées dans les mouvements scouts ou celui des jeunes catholiques. D'autres ont débuté à l'âge adulte et leurs premières implications sont étroitement liées aux responsabilités familiales, notamment au sein des comités d'école. Ces militantes ont une trajectoire d'engagement de 40, 50 et même 60 ans ! Comme le soulignait l'une d'elles :

« J'ai toujours été engagée socialement puis je me disais, je continue ! J'ai commencé à 16 ans, (...) Ça ne se peut pas qu'arrivée à 65 ans, on renonce. » (Mme J., 74 ans).

Le militantisme traverse toute leur vie et les passionne toujours autant. Cet engagement semble indispensable, voire vital. L'expression « c'est mon oxygène » fut utilisée à plusieurs reprises et reflète bien le sens que revêt l'engagement social pour ces femmes âgées. Le fait de militer en groupe leur apparaît essentiel, pour les liens qu'elles tissent avec les autres, surtout les jeunes, pour les idées qui s'entrechoquent, et surtout pour continuer à évoluer individuellement et collectivement.



Membres du Comité  
de la condition féminine de la CEQ,  
octobre 1974

Photo : Archives CSQ

« Moi, je pense que c'est la vie que d'être engagée dans son milieu quel qu'il soit, d'une certaine façon. Pour moi, c'est comme une nécessité. C'est ça qui fait en sorte qu'on évolue. (...) Si tu restes refermée sur ta famille, tu n'évolues pas beaucoup. Et la vie, c'est d'être toujours en démarche. Alors l'engagement m'a permis d'être toujours dans un état d'ouverture à changer, à modifier, à regarder puis à essayer d'améliorer les choses pour moi comme pour les autres. » (Mme B. 66 ans).

Cet engagement n'est pas que théorique ou idéologique. Concrètement, les femmes âgées y consacrent plus de deux jours par semaine (15 à 25 heures) et s'impliquent dans plusieurs associations où elles exercent des fonctions multiples. Il arrive souvent qu'elles soient à la fois administratrices, animatrices, intervenantes, rédactrices, etc. Concernant l'animation de groupes, d'assemblées ou de manifestations, la plupart d'entre elles maîtrisent aujourd'hui l'art de s'exprimer en public et elles n'en sont pas peu fières d'autant plus qu'elles sont issues d'une époque où l'on ne s'attendait pas à ce que les femmes soient en tête. Ces militantes qui avancent en âge, dont certaines sont septuagénaires et octogé-

naires, ont clairement exprimé vouloir poursuivre leur engagement jusqu'au bout et envisagent encore plusieurs actions. Par exemple, l'une d'entre elles, âgée de 77 ans, est actuellement en année sabbatique et en réflexion sur ses futurs projets d'engagement. La santé constitue en fait le seul véritable frein à leur engagement social, quoique celles qui étaient limitées par leur mobilité ou par les problèmes de santé d'un proche parent trouvaient des stratégies pour poursuivre et adapter leurs actions : utiliser davantage le téléphone et l'Internet, réduire le nombre de déplacements à l'extérieur.

### Concilier famille - militance, vie privée - vie publique : un défi continu

En plus de leurs activités au sein des groupes dans lesquels elles militent, les femmes âgées s'occupent toutes, de façon permanente ou interrompue, d'un membre de leur famille dépendant ou en difficulté. Certaines d'entre elles prennent soin à la fois d'un parent, généralement leur mère plus âgée, et d'un enfant adulte ou d'un petit-enfant ! À l'instar des jeunes retraitées, la conciliation famille/engagement constitue un défi de taille pour toutes et s'avère une préoccupation constante... mais elles ne s'en plaignent pas. Elles ne semblent pas se sentir étouffées. C'est comme si le fait d'exercer ces rôles familiaux faisait partie de leur vie et allait de soi.

« Si j'ai une demande au niveau de ma famille, ça devient prioritaire avant d'autres activités. J'en ai une qui est handicapée par une paralysie cérébrale, le fait que personne ne peut la garder, si elle manque une journée d'école, la référence, la personne ça va être moi. » (Mme H. 71 ans).

Ces militantes âgées que nous avons eu le privilège d'interviewer dégagent une énergie très positive. Elles sont un modèle de femmes ouvertes, fières et toujours en démarche. Nous trouvons particulièrement inspirant de constater qu'après toutes ces années d'engagement, dans la sphère privée et publique, elles ne sont pas désabusées.



Photo : PhotoDisc

## Conclusion

Les entrevues que nous avons réalisées avec les jeunes retraitées et les militantes aînées démontrent que, loin de souffrir d'isolement et d'oisiveté, ces femmes sont très sollicitées et éprouvent même de la difficulté à dire non quand « les offres fusent de partout ». Avec des agendas chargés, même à 75 ans, elles doivent développer des stratégies pour se réserver du temps à elles comme en témoigne cet extrait :

« J'ai de la misère à dire non quand c'est quelque chose qui m'intéresse. Là, à un moment donné, t'en as



trop.(...) il faut prendre une journée pour toi. Moi j'ai pris le jeudi, dans mon agenda, c'est marqué MOI, faque j'fais c'que j'veux quand j'veux. » (Mme C. 75 ans).

Pour les plus jeunes comme pour les aînées, l'engagement fait partie de leur vie. Il représente et est vécu comme un moyen de se sentir utiles, de changer les choses mais aussi comme une façon d'être bien avec elles-mêmes, d'être épanouies, en accord avec leurs valeurs, et même pour beaucoup, de se réaliser dans leur retraite :

« C'est très valorisant parce que je me sens très utile. Autant je me sentais utile dans mon milieu de travail, autant là je me sens utile et j'ai beaucoup d'énergie parce que je suis encore jeune. Alors j'ai décidé de m'engager, et puis les gens sont contents au centre de l'âge d'or. Ils aiment mon sourire, ils aiment ce que j'apporte. Vous en faites beaucoup, ils me disent, et je me sens très respectée des gens qui sont là » (Louise, 56 ans).

À l'instar de cette femme, plusieurs ont souligné l'importance des échanges intergénérationnels, au sein même du groupe dit « des retraités », voire de créer des lieux de rencontre entre les 50-65 ans et les 65 ans et plus. Enfin, les unes comme les autres se sentent des affinités avec

les jeunes d'aujourd'hui et désirent militer avec eux, leur transmettre leur expérience. Autrement dit, elles nous convient à travailler à bâtir des ponts de solidarité entre les diverses générations, n'adhérant pas du tout à l'idée d'une guerre des générations...

**Michèle Charpentier**

*Professeure à l'École de travail social*

**Anne Quéniart**

*Professeure au département de sociologie  
Université du Québec à Montréal*

## Références

- CHARPENTIER, Michèle, QUÉNIART, Anne, GUBERMAN, Nancy, BLANCHARD, Nathalie. « Les femmes aînées et l'engagement social : une analyse exploratoire du cas des Mémés déchaînées ». *Lien social et Politiques- RIAC*, no 51, printemps 2004, p.135-143.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Des nouvelles d'elles. Les femmes âgées au Québec*. Gouvernement du Québec, 1999.
- DENTIGER, Emma, CLARKBERG, Marin. « Informal Caregiving and Retirement Timing among Men and Women : Gender and Caregiving Relationships in Late Midlife », *Journal of Family Issues*, vol. 23, no 7, octobre 2002, p. 857-879.
- GALLAGHER, Sally K. *Older People Diving Care : Helping Family and Community*, Auburn House, Westport, CT, 1994, 196 p.
- QUÉNIART, Anne. *Retraitées avant 65 ans : regards d'une nouvelle génération*, Montréal. Comité femmes et développement de la CRÉ de Montréal et Service aux collectivités de l'UQAM, 2005, 65 pages.
- PENNEC, Simone. « Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux », *Lien social et Politiques*, no 51, 2004, p. 97-107.
- STATISTIQUE CANADA. *Profil de la population canadienne selon l'âge et le sexe : le Canada vieillit*. 2002, Catalogue 96F0030XIF2001002
- 1 Cette recherche en est une de partenariat entre le Service aux collectivités de l'UQAM, le Conseil du statut de la femme, le Comité femmes et développement régional de la Conférence régionale des élus de Montréal et la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal. Elle a été financée par la CRÉ de Montréal et le programme PAFACC de l'UQAM.
  - 2 Pour cette caractéristique, nous n'avons pas les données de deux des répondantes.
  - 3 Idem.
  - 4 Pour plus de détails sur cet aspect, voir le Rapport de recherche (Quéniart 2005).
  - 5 Cette recherche est subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH, 2004-2007).

# Réplique à l'article d'André Dubuc : « FONCTIONNAIRES ET MILLIONNAIRES ! »

Le 23 février dernier, la présidente de l'A.R.E.Q., madame Mariette Gélinas, faisait parvenir la lettre suivante à l'éditeur du journal Les Affaires, M. Jean-Paul Gagné, en réponse à un article du journaliste André Dubuc dans lequel on laissait sous-entendre que les fonctionnaires étaient millionnaires. Devant le refus du journal de publier cette lettre, le Conseil exécutif a décidé de la publier dans notre revue afin de vous en faire partager le contenu.

## Où sont les millionnaires s'il vous plaît ?

Monsieur l'éditeur,

Dans un texte paru dans votre édition du 18 février dernier et intitulé « Fonctionnaires et millionnaires ! », quelle ne fut pas notre surprise de découvrir autant de faussetés et une méconnaissance crasse du dossier de la part de son auteur, M. André Dubuc. Malheureusement, force est de constater que ce texte jette le discrédit sur votre journal.

Il serait ici trop long de reprendre l'ensemble des affirmations non fondées et erronées qu'on retrouve dans ce texte. Nous nous contenterons d'en relever quelques-unes seulement dans le but de démontrer la désinformation dont font preuve le journal *Les Affaires* et l'auteur dans cet article.

## Un cas type qui ne permet même pas de calculs fondés

Premièrement, « le cas » auquel fait allusion André Dubuc lui permet de faire des généralisations en parlant tantôt de « fonctionnaires », tantôt de « serviteurs de l'État » et tantôt « d'un professionnel entré dans la fonction publique à 25 ans, qui gagne 70 000 \$ l'année de sa retraite à 60 ans ».

Pour rendre ce texte compréhensible et, surtout crédible de la part d'un journal qui traite d'affaires économiques, il aurait fallu savoir quand ledit professionnel a pris ou va prendre sa retraite. L'a-t-il prise en 1995 ? Va-t-il la prendre dans un an ? Dans 10 ans ?

## Moment de la retraite

Dans les faits, si on en juge par la teneur de son article, le professionnel dont parle M. Dubuc prendra sa retraite en 2035. Considérant que M. Dubuc mentionne

6 LES AFFAIRES | EN MANCHETTE 18 FÉVRIER 2006

### Fonctionnaires et millionnaires !

Serviteurs de l'État, vous êtes beaucoup plus riches que vous ne le croyez

**André Dubuc**  
and.dubuc@lesaffaires.ca

Les fonctionnaires devraient-ils dire mille fois merci au premier ministre Jean Charest pour sa loi spéciale ? Sans doute. Car, dans les faits, le gouvernement fait d'eux des millionnaires en puissance en gardant intacts les principaux paramètres de leur régime de retraite.

**Les millionnaires du service public**  
Fonctionnaire et millionnaire ? L'association paraît incongrue, mais elle est loin d'être insolite. Un couple de professionnels du gouvernement de Québec qui prend sa retraite à 60 ans est assis sur une petite mine d'or, dont la valeur dépasse le million de dollars.

En 1908, ils n'ont pas gagné à la loterie ni hérité d'un richissime oncle inconnu. Ils ont tout simplement une caisse de retraite garantie par le gouvernement.

Prenez un professionnel, entré dans la fonction publique à 25 ans, qui gagne 70 000 \$ l'année de sa retraite à 60 ans. La rente que lui versera le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) équivaut à 2 % de son salaire de ses cinq meilleures années par année de service, soit 49 000 \$ (3 % de 70 000 \$ X 25 ans). Le RREGOP permet la retraite à 60 ans sans pénalité.

Pour savoir combien vaut cette rente annuelle le jour où il prend sa retraite, posons la question suivante : combien de dollars aurait-il dû accumuler dans son REER pour pouvoir s'assurer une annuité de 49 000 \$, indexée à 50 % de l'inflation, jusqu'à la fin de ses jours ? Réponse : 765 232 \$.

Il suffit d'ajouter à ce montant, un cotage payé de 146 500 \$ — la valeur médiane d'une maison unifamiliale dans la région de Québec — et on s'approche rapidement du million de dollars.

Considérons maintenant la situation de sa femme, elle aussi professionnelle du gouvernement. Elle prend sa retraite à 60 ans et gagne 70 000 \$. Selon l'actuaire Pierre Girardin, conseiller principal, Groupe-conseil Aea, la valeur de sa rente viagère de 49 000 \$ équivaut à 828 781 \$ dans un REER, selon les normes de l'Institut canadien des actuaires pour les valeurs de transfert de rentes. L'écart dans les valeurs de transfert s'explique par l'espérance de vie plus élevée chez la femme.

La valeur cumulée des rentes de retraite qui seront versées à nos deux fonctionnaires s'élevait donc à 1 590 000 \$. En ajoutant la valeur de leur rente de retraite avec celle que leur versera le Régime des rentes de Québec (RDQ), le ménage est plus d'une fois millionnaire.

• Comparez, disons, à la famille voisine qui n'a jamais cotisé à une caisse de retraite des employés. C'est un avantage financier considérable. Deuxièmement, ils ont des chances d'être payés

Aurez-vous, comme certains de ces manifestants, l'équivalent en REER de 800 000 \$ à la retraite ?

que la rente de ce professionnel sera, selon lui, « indexée à 50 % de l'inflation, jusqu'à la fin de ses jours », il faut donc en déduire que ce salarié cotise au RREGOP depuis l'an 2000 puisque cette formule d'indexation n'est en vigueur que depuis cette année-là.

De plus, estimer que ce taux de 50 % sera toujours en vigueur dans l'avenir est de la vraie divination, puisque depuis la création du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), en 1973, la formule d'indexation a été modifiée à deux reprises dont une, décrétée par le gouvernement en 1982.

Par exemple, il existe actuellement trois formules d'indexation concernant les pensions des employés des secteurs public et parapublic. Pour les années auxquelles a cotisé un salarié avant 1982, sa rente de retraite est indexée à 100 % du taux de l'inflation. Pour les années cotisées de 1982 à 1999, la formule d'indexation est l'indice des prix à la consommation moins trois pour cent (IPC - 3 %). Entre 1993 et 2000, l'indice a été inférieur à 3 % donc, cela représente 0 % d'indexation. Finalement, pour les années cotisées à compter de l'année 2000, la formule retenue est IPC moins 3 %, minimum 50 %.

Ces petits détails, loin d'être anodins, font en sorte que les résultats vont être très différents dans un cas ou dans un autre et rendent caduc, hélas, l'ensemble de sa démonstration. On peut par ailleurs se demander ce que vaudrait 70 000 \$ de salaire en 2035 ? Bien malin qui voudrait ou pourrait prétendre le savoir...

Sans compter que si M. Dubuc s'était donné la peine de vérifier un tant soit peu les chiffres, il aurait découvert

qu'au sein de la fonction publique québécoise il y a 75 000 employés syndiqués, il y a aussi plusieurs catégories d'emplois et que les salariés gagnent annuellement en moyenne un salaire de 37 250 \$ (source : Fichier SSIR Conseil du Trésor).

Alors, à combien de personnes pourrait s'appliquer « le cas » dont se sert André Dubuc pour faire sa démonstration et pour généraliser sans fondement ?

### De faux millionnaires qui contribuent à leur régime de retraite

Deuxièmement, l'auteur oublie tout simplement de mentionner que les travailleuses et les travailleurs de ces secteurs sont obligés de cotiser au RREGOP. En 2006, ces travailleurs contribuent à la hauteur de 7,06 % de leur salaire, ce taux étant fixé par un décret gouvernemental. Mentionnons que la cotisation des salariés a toujours été supérieure à 7 %, sauf entre 2000 et 2004 où elle était de 5,35 %, l'État du Québec contribuant pour le même montant comme c'est le cas dans plusieurs entreprises privées.



Le professionnel en question paiera donc au cours de sa vie professionnelle :

- 1) Pendant 35 ans des cotisations au RREGOP et cette cotisation sera versée dans la caisse des participants qui est administrée par la Caisse de dépôt.
- 2) Le gouvernement, quant à lui, s'engage à verser la moitié de la rente du salarié au moment de sa retraite. Ce qui signifie qu'aucun montant n'est déposé dans une caisse de la part du gouvernement.

Aussi, oser affirmer péremptoirement, comme le fait M. Dubuc dans son texte, « que les professionnels ont tout simplement une caisse garantie par le gouvernement » est faux.

Encore là, il s'agit de détails que votre journaliste n'a pas cru bon de préciser. Présenter tous ces détails aurait évidemment modifié la teneur de son texte et le message qu'il souhaitait véhiculer.

Mais ce n'est pas tout.

### Combien gagnent en réalité les supposés millionnaires ?

Évidemment, plutôt que de présenter un cas à partir de données non fondées, votre journaliste aurait pu tenter de savoir quelle est la réalité des supposés millionnaires dont il parle.

Ainsi, la consultation rapide du Rapport de gestion de l'année 2004 de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) aurait permis à M. Dubuc de découvrir rapidement que les personnes qui retirent des rentes de retraite sont **TRÈS, TRÈS, TRÈS LOIN D'ÊTRE MILLIONNAIRES.**

À titre d'exemple, mentionnons, d'une part, que le revenu provenant de la rente annuelle moyenne au RREGOP est de 13 711 \$ et celui des personnes conjointes survivantes est de 3 789 \$. De plus, ces prestataires, à 65 ans, auront une réduction de leur rente parce qu'ils reçoivent la rente de la RRQ.

D'autre part, le revenu moyen pour l'ensemble des membres de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) qui regroupe près de 50 000 membres provenant des secteurs de l'éducation, de la santé, des services communautaires *etc.*, était en 2005 de 24 010 \$ pour les femmes et de 28 131 \$ pour les hommes.

La réalité démontre que les revenus des personnes retraitées des secteurs public et parapublic sont à des années-lumière des millionnaires dont parle votre journaliste.

Aussi, compte tenu de ces précisions qui apportent un éclairage complètement différent de celui laissé par ledit article auprès de votre lectorat, nous vous demandons de bien vouloir corriger l'information véhiculée qui s'apparente davantage à de la désinformation.

**Mariette Gélinas**

Présidente

Association des retraitées et retraités  
de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.)

# VOTRE PELOUSE, LES HERBICIDES ET LA LOI



Éric Laroche

Photo : Gunther Gamper

Un Code de gestion sur les pesticides est en vigueur au Québec depuis avril 2003. Ce règlement provincial interdira l'application de 22 produits actifs (pesticides) sur les pelouses privées en 2006. Afin de ne pas avoir à vous casser la tête en tentant de choisir le bon produit, pourquoi ne pas être proactifs ? Pourquoi ne pas enrayer ces mauvaises herbes avant même qu'elles ne poussent... Ainsi voici de petites recommandations...

## Avril

Ne pas marcher sur la pelouse détrempée après l'hiver. Nettoyer légèrement la surface à l'aide d'un râteau en éventail.

Faire une première coupe à 5 cm de haut en ayant bien pris garde de vérifier si votre lame est bien aiguisée.

Faire analyser le taux d'acidité (pH) de votre sol et, au besoin, appliquer de la chaux sur les endroits brûlés par les sels de déglacage.

## Mai

Couper votre pelouse à 7 ou 8 cm du sol en laissant les rognures au sol.

Aérer le sol s'il est trop compact, appliquer 0,5 cm de compost et réensemencer les espaces dégarnis afin de vous assurer que les mauvaises herbes ne pourront pas pousser.

Fertiliser avec un engrais 100 % naturel.

Pourquoi ne pas penser faire votre propre compost ? Pour ce faire, n'hésitez pas à relire l'article du *Quoi de neuf ?* d'avril 2005, en papier pour les collectionneurs, ou sur notre site Internet pour les autres dans la rubrique environnement. Bon printemps !

Éric Laroche

Conseiller en formation et en environnement

Pour tous renseignements, consultez le site de la Coalition pour les alternatives aux pesticides (CAP) <http://www.cap-quebec.com>

## 1000 EVB, un rêve devenu réalité !

Connaissez-vous ces établissements où la démocratie, le pacifisme, la solidarité internationale et l'écologie font loi ? Et si de plus en plus de gens les connaissent, on peut remercier grandement toutes ces personnes qui ont ou qui continuent de faire de l'utopie d'aujourd'hui la réalité de demain. Comme le dirait Florido Levasseur, membre de notre comité provincial en environnement et membre émérite du réseau en éducation pour un avenir viable des Établissements verts Brundtland depuis tant d'années, « au début se produisit une nouvelle explosion, tout autant porteuse d'espérance que le Big Bang initial : le Fitz-Bang ! »



Monique Fitz-Back

Photo : Archives CSQ

(en l'honneur de Monique Fitz-Back, « mère » des EVB). Depuis, la situation a beaucoup changé. Grâce à toutes ces personnes, jeunes et moins jeunes, reliées au monde de l'éducation, de la santé, des centres

de la petite enfance, des groupes de personnes retraitées et j'en passe, le monde de demain risque d'être plus viable pour tous. Merci à vous et continuez le bon travail. David Suzuki nous dit que « Dans la compagnie d'autres personnes qui travaillent à provoquer des changements au profit de générations futures, on trouve joie et espoir. Chacun d'entre nous a la capacité de travailler au changement », alors qu'est-ce qu'on attend ? Et, en passant, merci Monique, on ne t'oublie pas...

Éric Laroche

Conseiller en formation  
et en environnement  
[laroche.eric@csq.qc.net](mailto:laroche.eric@csq.qc.net)

# Chauffage au bois ? PAS SI INOFFENSIF !



André Labossière

Photo : Collection personnelle

Au Canada, trois millions de résidences possèdent un système de chauffage au bois. C'est au Québec qu'il y en a le plus : une résidence sur trois possède un poêle ou un foyer. Alors que le Québec ne comptait que peu de résidences, le problème du chauffage au bois ne représentait pas vraiment un inconvénient majeur sur la qualité de l'air, du moins à l'extérieur. Depuis ce temps, tout a bien changé.

Pourtant, rien de plus beau, convivial et économique (pour ceux dont la ressource est facile d'accès) qu'un feu de bois, mais rien de plus polluant là où coexiste à la fois une concentration importante de sources de combustion et des conditions météorologiques inappropriées (absence de vent, couvert nuageux très bas). Sachez qu'un poêle à bois ordinaire ou un foyer émet autant de particules fines qu'une auto pendant toute une année après seulement neuf heures de fonctionnement : des études confirment, qu'en hiver au Québec, la moitié des particules fines qui flottent dans l'air proviennent du chauffage au bois.

Un chercheur d'Environnement Canada, à la suite d'une étude menée avec la collaboration de la ville de Montréal et Environnement Québec sur la qualité de l'air d'un quartier résidentiel de Rivière-des-Prairies, a démontré que l'air, en hiver, était jusqu'à cinq fois plus pollué que le centre de Montréal étant donné le fait que beaucoup de maisons étaient chauffées au bois. Dans la région de Maniwaki, où la plupart des maisons utilisent le

chauffage au bois, la majorité des enfants sont plus ou moins asthmatiques.

Plusieurs autres études épidémiologiques font le même constat. La raison en est simple : l'air retrouvé à l'intérieur et à l'extérieur des habitations peut contenir, à différents niveaux, des contaminants qui irritent les yeux, le nez et les bronches favorisant ainsi l'émergence d'une crise d'asthme ou des complications cardiovasculaires pour les personnes atteintes. Dans ce cas, il est évident que le chauffage au bois ne devrait être utilisé qu'en des occasions exceptionnelles.

Malgré tout, y a-t-il possibilité de diminuer cette pollution ? D'abord, il faut utiliser des poêles plus efficaces en matière énergétique et environnementale. Les poêles certifiés **EPA** et **USEPA** en sont des exemples. Essentiellement, leur efficacité résulte du fait que les chambres à combustion sont plus petites et conçues de manière à rebrûler les gaz et la fumée produites lors de la première combustion. Si on conjugue à cela une bonne qualité de bois et un apport suffisant d'air, les risques de pollution s'en trouveront diminués d'autant plus. Finalement, éviter d'utiliser son poêle à bois durant les périodes de smog serait un atout non négligeable. D'ailleurs, un site Internet existe afin de prévoir quotidiennement la qualité de l'air sur les régions du sud du Québec :

[http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/atmos/dispersion/prev\\_f.html](http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/atmos/dispersion/prev_f.html)

Tandis qu'aux États-Unis l'obligation d'acheter un poêle certifié existe depuis plus de quinze ans, au Canada il n'existe aucune obligation de le faire. Pourtant, avec une réelle volonté politique, il serait possible de créer des programmes subventionnés d'échange de poêles comme cela a déjà été réalisé dans Lanaudière. S'appuyant sur la connaissance des faits mentionnés et tenant pour acquis que la population continuera d'augmenter, ne serait-il pas fondamental d'agir dès maintenant afin d'éviter le pire ?

**André Labossière**  
Responsable du comité de l'environnement,  
région 06, Île de Montréal



Photo : Michel Lévesque



Photo : Denis Bernard

# VIVRE NATURE



Jules Desfossés

Photo : Studio Phomaje

À mesure que les décennies s'accumulent au compteur de nos vies, on constate que le bonheur réside pour une large part dans l'aptitude à tourner les pages et à s'adapter aux changements imposés par l'existence. Admettre que nos idéaux impossibles à atteindre le resteront. Que des espérances crevées et des aspirations insatisfaites jalonnent aussi nos vies. Faire le deuil d'une partie de notre souplesse, de notre agilité, de notre endurance, de notre fraîcheur et de notre fermeté, ce n'est pas vivre au rabais. Accepter que notre corps montre des signes de vieillissement graduels, n'est-ce pas dans l'ordre des choses ? Ne pas s'en affoler, c'est parcourir en quasi solitaire les chemins les moins fréquentés tant l'on croit n'exister que dans le regard d'autrui.

Des pattes d'oie, il n'y en a pas notamment qu'à Baie-du-Febvre,

Maskinongé, Montmagny et Cap-Tourmente. La surface fluviale n'est pas la seule qui soit ridée. Mais qu'y a-t-il de si intolérable que la vie se lise sur un visage, qu'elle l'ait signé ? Pourquoi ce besoin et ce souci d'une image qui exhibe une existence sans trace, sans empreinte, sans fatigue et sans passion ? Un chemin lisse d'un être niant son passé, refusant le présent et croyant retarder le futur, est-ce réaliste ? De nos jours les signes extérieurs de vieillesse sont devenus suspects. On traque les plis, les creux et les sillons. L'urgence est au « camouflage » et à la « restauration » temporaire. À notre époque qui sacralise l'apparence, accepter de vieillir est presque devenu un acte de rébellion. Pourtant avoir l'air bien (et l'être) c'est aussi accrocheur qu'une factice jeunesse.

Le vieillissement est un signe d'accomplissement, en quelque sorte d'achèvement. On a vécu. Voilà pourquoi nous pouvons enseigner la vie. Maintenant nous avons la sérénité

qui nous permet de relativiser les choses et quelques certitudes acquises avec l'âge. Et surtout l'apparence n'a jamais été un préalable à la délicieuse complicité des papas et des mamies avec les petits-enfants.

Une griffure au coin des yeux, des rides, le dos des mains constellé de taches brunes, des pastilles sur la peau, un tracé plus précis des veines, ce sont les tatouages que la vie nous offre pour loyaux services. C'est le nouveau *tag*, indélébile, pour ceux et celles qui ont traversé les décennies, expérimenté, appris et aimé.

Les jours où le cafard et la déprime habitent nos vies, nous pouvons toujours enlever nos lunettes et nous regarder dans le miroir, mais les porter souvent pour nous voir dans les yeux de ceux que nous aimons.

Jules Desfossés

Équipe Quoi de neuf ?

Le 14 mars dernier, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, les dirigeants de l'A.R.E.Q., les membres du Comité provincial de la retraite ainsi que les responsables régionaux en indexation ont participé à la manifestation visant à démontrer leur opposition à l'adoption de la loi 142 imposant les conditions de travail des employés du secteur public.

Photos : Éric Laroche



# BUDGET DU QUÉBEC

## 2006-2007

### Crédit pour maintien à domicile

Bonification du crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans et plus : 54 millions de plus en crédit d'impôt.

### Paramètres de base

- Hausse du taux du crédit d'impôt de 23 % à 25 %.
- Majoration du plafond des dépenses admissibles de 12 000 \$ à 15 000 \$.
- Mise en place d'une franchise de 300 \$.

### Versement du crédit d'impôt

- Demande du crédit d'impôt au moyen de la déclaration d'impôt de revenus.
- Versement par anticipation du crédit d'impôt par Revenu Québec à l'aide d'un formulaire prescrit.

### Services de soutien à domicile reconnus

- Admissibilité des services infirmiers au titre des services de soutien à domicile reconnus.

### Établissement du montant des dépenses admissibles

- Nouvelles règles visant la détermination des dépenses admissibles incluses dans les charges de copropriété.

### Conclusion

Dans ce 2<sup>e</sup> budget, le ministre Audet a poursuivi ses efforts dans les mesures sur la santé, ce qui donne un petit coup de pouce aux personnes âgées. De plus, la création du fonds des générations pour rembourser la dette de 118 milliards est un pas dans la bonne direction. Toutefois, pour que cette mesure soit efficace à long terme, le gouvernement du Québec devra prendre les mesures nécessaires pour arrêter l'augmentation de la dette, car même avec un budget équilibré, la dette dépassera 121 milliards à la fin de l'exercice financier de 2007.

**Doris Dumais**

*Conseiller à la planification et à l'analyse financière*

### Maintien à domicile : impact de la bonification pour 2007

	Avant le budget pour 2006	Après le budget pour 2007
Taux du crédit d'impôt	23 %	25 %
Plafond des dépenses admissibles	12 000 \$	15 000 \$
Crédit d'impôt maximal remboursable	2 760 \$	3 750 \$
Franchise	Aucune franchise	Franchise de 300 \$
Services reconnus	-	Reconnaissance des services infirmiers

À compter de janvier 2007, le gouvernement provincial abandonne le mécanisme du chèque service-emploi (CES) qui était offert dans les Caisses Desjardins. Le remboursement du crédit de 25 % pourra être demandé annuellement dans la déclaration de revenus des bénéficiaires ou par anticipation, à l'aide d'un formulaire prescrit par le ministère. Actuellement, seulement 15 % des personnes âgées de 70 ans et plus se prévalent de ce crédit. Même si le ministre Audet a de bonnes intentions en bonifiant cette mesure, les bénéficiaires risquent de ne pas s'y retrouver avec les nouvelles règles administratives, ce qui menace d'annuler l'effet escompté.

## La Louisiane vous intéresse ?

Le Conseil pour le Développement du français en Louisiane (CODOFIL) est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants québécois pour ses classes d'immersion de français 2006-2007. Il recherche spécifiquement des enseignants d'expérience des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Un diplôme ou formation en didactique du français langue étrangère (FLE) ou du français en immersion est souhaité mais non obligatoire.

Pour en savoir plus, consultez le <http://www.codofil.org/francais/enseignants.html>

La sélection des candidates et des candidats se fera d'ici la fin du mois de mai 2006. Pour information, communiquer avec M. David Cheramie à [dcheram@bellsouth.net](mailto:dcheram@bellsouth.net) ou au 1 337 262-5810

## La coopération internationale vous intéresse ?

Vous avez une expérience en administration scolaire ou en enseignement ? Vous êtes disponible pour une période de trois mois durant l'année scolaire ?

Le programme Éducateurs sans frontières de la Fondation Paul Gérin-Lajoie (FPGL) représente une occasion exceptionnelle de bâtir un pont avec d'autres cultures tout en se découvrant soi-même ! La FPGL est à la recherche de candidats bénévoles pour le Burkina Faso, le Bénin et Haïti.

Pour plus d'informations, consultez notre site web : [www.international.csq.qc.net](http://www.international.csq.qc.net)

**Richard Langlois**

*Relations internationales CSQ*

# MON VOYAGE EN RUSSIE

Place Rouge et GUM  
(Magasin genre Galeries La Fayette)

Par un après-midi ensoleillé, nous sommes partis vers Saint-Pétersbourg via Paris. Nous arrivons en Russie, par une latitude de 60 degrés nord. Petrograd transpire et sue abondamment. Il fait 27° C au milieu de juillet. Sacha, notre guide, nous accueille par un sourire des plus cordiaux et nous souhaite un excellent séjour dans la ville de Pierre le Grand. On nous convie à la cérémonie du Pain et du Sel à bord du bateau croisière de Griboïedov. C'est un rituel sacré présidé par le capitaine et son équipage. Dès le lendemain, notre première visite est celle du Palais d'Hiver du tsar qui deviendra, sous Catherine II la Grande, le Palais de l'Ermitage. Façade jaune et vert, l'édifice fait presque un demi-kilomètre et s'étend sur l'esplanade où s'élève la colonne Alexandre et les bâtiments de la mairie. L'Ermitage, c'est un cliché de le répéter, est le musée le plus riche et le plus complet du monde. Ses nombreuses salles regorgent de toiles de peintres célèbres de toutes les grandes écoles européennes. On peut y admirer des œuvres telles que : *La Madone et l'enfant* de Léonard de Vinci, *Les apôtres Pierre et Paul* du Greco, *La Nativité de St-Jean-Baptiste* de Tintoret, *La Marie Madeleine* du Titien et les toiles symbolistes de Gauguin.

Photo : Jacqueline Duquette

Nous allons religieusement d'une salle à l'autre comme des elfes poussés par le souffle de Borée. Que de splendeurs dans ces pièces décorées par les architectes Rastrelli et Quarenghi que Catherine II la Grande avait fait venir de l'Italie. Les salles de Malachite, de St-Georges et la Grande Chapelle sont des moments d'extase dans cet épanchement de faste que la cour de Pierre le Grand s'était octroyés grâce au travail de milliers de serfs qu'elle avait asservis.

Le musée de l'Ermitage possède une collection de plus de deux millions d'objets d'art que les régimes communistes n'ont pas dilapidés... heureusement. Saint-Pétersbourg nous permet aussi de connaître deux autres joyaux : le petit Versailles russe et le musée Pouchkine. Peterhof ou le petit Versailles de Pierre le Grand reproduit les jardins et les bâtisses à la française aménagés par l'architecte Leblond.

Le tsar Pierre était obnubilé par l'influence de la cour française et ses mondanités. Il voulait occidentaliser ses moujiks et raffiner les mœurs des boyards qui constituaient sa bourgeoisie. Au retour d'un de ses voyages dans les capitales européennes, il obligea ses hommes à se couper la barbe sous peine de châtement sévère. En 1715, Raspoutine, ce moine intrigant, aurait été imberbe.

Un autre moment inoubliable fut la visite de Tsarskoïe selo, le palais des Catherine 1<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> appelé aujourd'hui le pavillon Pouchkine. Richesses incommensurables dans les dorures des salons et lambris équeris des fenêtres, colonnes et linteaux. Magnificence que la salle d'Ambre restaurée dernièrement et que le président Poutine fit admirer aux Grands du G8 en 2004.

Ce matin, nous quittons Saint-Petersbourg pour entreprendre notre croisière sur la Volga. Première escale, l'Île de Kiji, où nous attend une mystérieuse église avec ses 22 coupôles de lamelles de tremble. Cette île abrite l'une des plus anciennes reliques de la Carélie : l'église de la *Résurrection de Lazare*. Dans ces temples religieux, les icônes qui tapissent les murs symbolisent la ferveur des paysans envers le divin. Les différentes étapes de Goritzky, de Iaroslav et d'Oublish nous montreront des monastères, des cloîtres, des abbayes avec des iconostases plus riches les unes que les autres. Elles revêtent des murs entiers et témoignent de cet attachement à la foi religieuse du paysan russe que le servage courbait sous le poids de la société féodale. Pas étonnant que le révolutionnaire Pougatchev ait réussi une rébellion lors du règne Catherine II la Grande.

Demain, nous serons à Moscou après un périple de six jours sur le plus grand fleuve (3700 km) de la Russie. La température, en cette fin de juillet, est clémente et la végétation ressemble beaucoup à nos paysages laurentiens. Feuillus et conifères décorent les rives de la Volga. Moscou est une métropole de quelque dix millions d'habitants. Édifices gris, souvent délabrés, témoignent du communisme imposé depuis 1918. On voit un peuple qui ne sourit pas et qui besogne sans relâche pour une maigre pitance. La circulation est intense avec des voies



Cathédrale St-Basile-le Bienheureux en restauration



tentaculaires qui essaient autour de la forteresse du Kremlin. Visite de la Place des Moineaux d'où l'on voit l'université Lomonosovs d'un côté, et l'immense stade de Moscou, de l'autre, la Mecque des célèbres hockeyeurs de 1972. Ce palais des sports évoque en moi le Stade olympique de Montréal dont la nef s'étire comme un albatros en son envol.

Photos : Jacqueline Duquette

## Musée de l'Ermitage



Un bref arrêt à la basilique Basile-le-bienheureux nous laisse pantois d'émerveillement. On dirait, surgie des contes des mille et une nuits, une pâtisserie aux myriades de coupôles vertes et orangées. Véritable sucrerie bourrée de dragées multicolores ! Après avoir contemplé la célèbre basilique, nous nous acheminons vers la Place Rouge qui jouxte le Goum, centre commercial réputé si cher aux Moscovites. La Place Rouge est déserte en ces jours de juillet, car l'on craint des attentats tchétchènes contre la dictature communiste.

Un séjour à Moscou recommande à l'amateur d'art de faire un arrêt dans le métro. Érigé en 1935 par Staline, ce dernier voulut en faire un palais du peuple ouvrier. Plus de 200 stations y rejettent quotidiennement quelque 7 millions de Moscovites.



Le Kremlin (forteresse) et ses tours

On y voit des plafonds en faïence et des statues en bronze qui évoquent l'homme au travail : obsession du bolchevisme. Ce coup d'œil au métro mit un terme à deux semaines de découvertes culturelles extrêmement enrichissantes. La Russie, pays hermétique depuis des décades, venait de se dévoiler à nos yeux, ébahis par tant de richesse qui gêne les diri-

geants communistes. C'est un miracle que les Staline, Molotov, Kroutchev et les autres n'aient pas saccagé ces

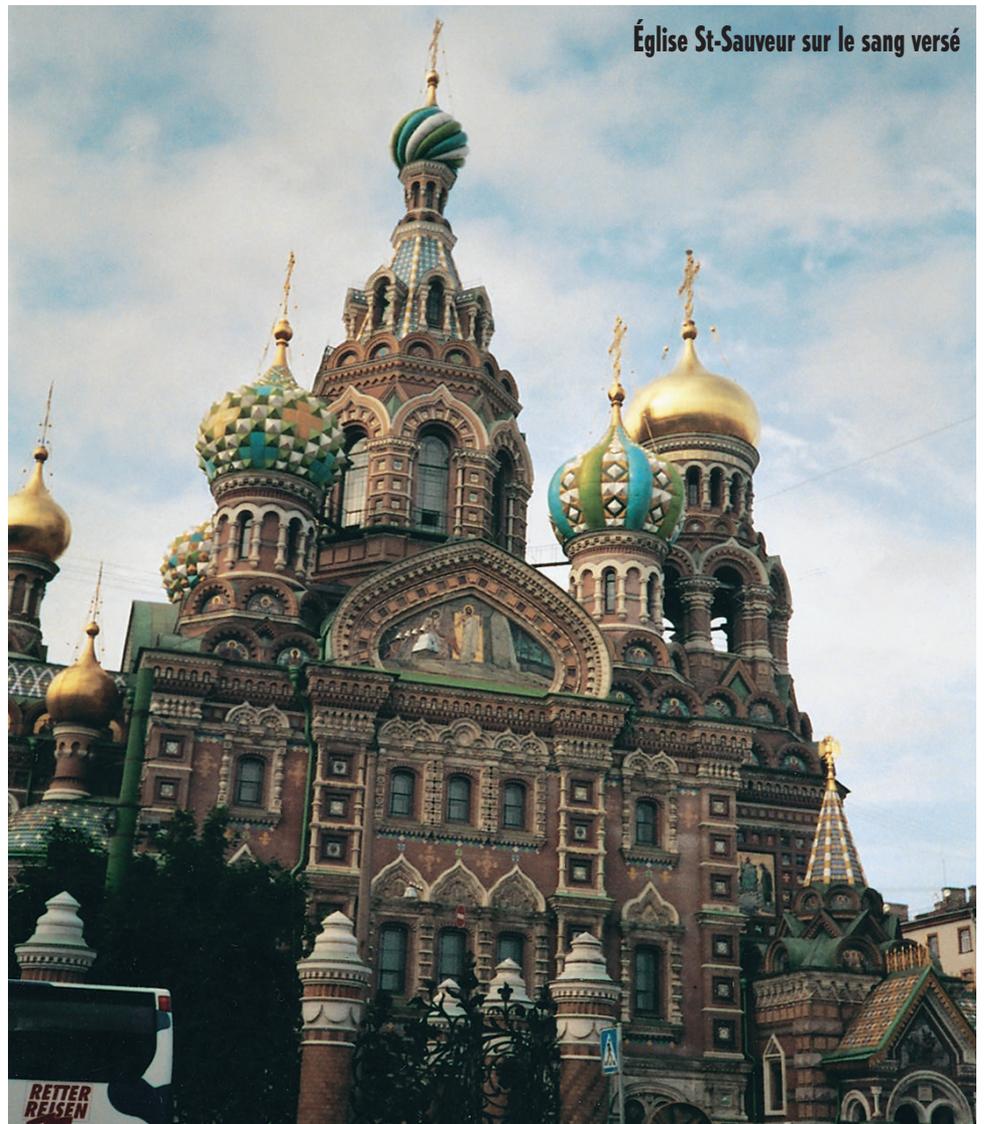
trésors. Comme le disait l'actuel président de la Russie Vladimir Poutine : « Oublier le passé serait manquer de cœur, mais ne pas regarder vers l'avenir serait manquer de tête. »

**André Duquette**

*Saint-Jean-sur-Richelieu,  
région 09, Montérégie*



Iconostase dans une église de l'île de Kiji



Église St-Sauveur sur le sang versé

# VOTRE CAFÉ EST-IL VRAIMENT ÉQUITABLE ?

Vous humez l'odeur de votre café du matin et en savourez la richesse des grains fraîchement moulus. Peut-être êtes-vous connaisseur ? Est-ce un café « équitable » et certifié ? Dans le contexte de la mondialisation, quatre multinationales (Altria, Nestlé, Sara Lee et Procter & Gam-



ble) contrôlent 70 % des exportations de l'Amérique du Sud. Les petits producteurs de cacao ne reçoivent qu'une compensation financière bien inférieure à leurs coûts de revient. Depuis 1996, Équiterre et Oxfam-Québec aident ces paysans en favorisant leur regroupement en coopératives auto-gérées et en leur payant un juste prix, soit le double de leurs coûts de productions (ce qui est rendu possible en diminuant les intermédiaires).

Le réseau du commerce équitable certifié s'étend maintenant dans une quarantaine de pays, aidant ainsi plus de 800 000 familles à sortir de conditions de vie misérables. Au Québec, le café Equita est commercialisé par Commerce équitable Oxfam-Québec inc. et est disponible dans plus de mille

points de ventes (cafés, brûleries et épiceries). Les chaînes Métro et IGA l'offrent à prix concurrentiels. En hausse de 300 % depuis 2001, les ventes atteignent près de 46 milliards annuellement. On retrouve aussi les produits équitables suivants : thé (Inde), sucre (Costa Rica), riz (Thaïlande) et chocolat (Bolivie) 73 % cacao.

C'est TransFair Canada qui est chargé de contrôler la certification dite « équitable » partout au pays, tandis que les FLO (FairTrade Labelling Organizations) veillent à superviser les volumes, la qualité et les prix garantis aux coopératives des petits producteurs des pays du Sud. Les normes de certifications tiennent compte des pratiques agricoles respectant l'environnement (sans pesticides) et des conditions de vie avec travail et rémunération décente. Voici les grands principes du commerce équitable :

- 1 Un juste prix
- 2 Un commerce direct
- 3 Un engagement financier à long terme
- 4 Une gestion responsable et démocratique
- 5 Un développement communautaire et écologique.

Mais attention l'absence de législation claire permet actuellement à certains commerçants et brûleries d'arborer illicitement le logo de la certification équitable. L'Union des consommateurs conclut que le seul organisme de référence à consulter est TransFair Canada. Vérifiez les agences à : [www.transfair.ca](http://www.transfair.ca)

Seul le commerce équitable assure un développement durable, c'est-à-

dire un développement à la fois économique, communautaire et écologique à travers lequel les communautés du Sud reçoivent encadrement, rentabilité et réinvestissement en santé et éducation pour l'ensemble des producteurs. En achetant le café Equita et autres produits équitables, vous êtes assurés qu'ils ont été payés à juste prix.



Vous contribuez ainsi à respecter la dignité et à favoriser l'autonomie de tous les petits producteurs dont le labeur vous aide à bien démarrer votre journée. Assurez-vous de vérifier le sceau de certification ci-après.

Pour connaître les points de ventes EQUITA : (1 877 925-6001) ou consultez le site : [www.equita.qc.ca](http://www.equita.qc.ca)

**Jacques Paulhus**  
Responsable en environnement,  
région 07, Outaouais



Michel Jacques

Photo : Éric Laroche

Mes pas me conduisent ce matin plein de soleil auprès d'une plante au feuillage vert printanier. Je passe ma main dans sa chevelure. Les feuilles agrippées à la tige ondulent comme cimes des arbres par grands vents. Un arôme de poivre frais moulu, acéré, un peu aigre se dégage et s'élève comme odeur de rose. Mes narines explosent. Je me sens envahi par ce goût de menthe vinaigrée qui se répand comme un baume. L'espace est baigné entièrement, je m'y sens si bien que j'ai envie de m'y emprisonner.

Puis n'y tenant plus, ne pouvant plus résister à l'envie d'être inondé et grisé, je froisse et romps les feuilles neuves, et mes doigts sont imprégnés par l'odeur des feuilles spatulées du basilic puis assaillis par cet arôme de sol nouvellement labouré. Je les porte à mes narines, timidement, et un peu gêné de répéter le même geste inassouvi d'aspiration. Les cavités de mes ongles, les sillons de mes pha-



# LE PLAISIR DU BASILIC



langes, l'alcôve de ma main emprisonnent cet élixir de fraîcheur que je ne voudrais jamais voir s'envoler.

Mes pensées s'arrêtent, je suis submergé par le parfum au bout de mes doigts comme si la sève contenue dans les feuilles crevait, se répandait et laissait passer cette odeur de bâtons de cannelle rompus.

Libéré, l'arôme du basilic m'invite un instant à m'éloigner des mondes affolants et à sourire à mon être.

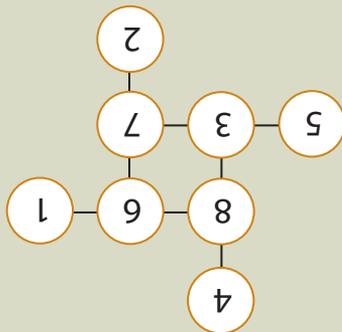
Michel Jacques

Équipe Quoi de neuf ?

## Enigmes

1 Dimitri achète un cadenas pour son vélo. Pour l'ouvrir, il doit composer un code de trois chiffres.

Voici les indices qu'il te donne pour trouver son code : la somme



Les solutions des énigmes :  
 1- 7,6,2 ou 3,9,3  
 2- B,D,E,C,A  
 3- 868 = 98 x 8 + 84  
 4- 1008 car

des chiffres est 15. Le nombre de dizaines du code est le triple du chiffre des unités.

Quel est le code qui ouvre le cadenas ?

2 Cinq souris vertes comparent leurs robes. La robe d'Aline est plus foncée que celle de Bérénice. La robe de Bérénice est plus claire que celle de Camille et que celle de Delphine. Elma a une robe plus foncée que celle de Delphine mais plus claire que celle de Camille. Camille n'a pas la robe la plus foncée.

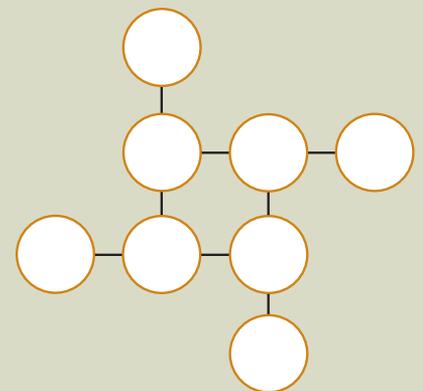
Range les souris, de gauche à droite, de la robe la plus claire à la robe la plus foncée, en désignant chacune d'elles par son initiale.

3  $8 \cdot 8 = \cdot 8 \times 8 + 8$ .

Dans ce calcul, trois chiffres représentés par des points sont illisibles.

Reconstitue le calcul en écrivant les chiffres manquants.

4 Place les nombres de 1 à 8 dans les disques de telle sorte que les quatre sommes de trois nombres alignés soient égales. Quel est le produit des quatre nombres écrits aux sommets du carré central ?



Renaud Turcotte

Équipe Quoi de neuf ?

partie 2

# BIEN MANGER QUEL PLAISIR !



Marie Milot

Photo : Émilie Gagnon-Milot

## Groupe des fruits et légumes : 5-10 portions par jour

**Nutriments vedette :** glucides (sucres), fibres, vitamines A, C, acide folique, fer *etc.* Donnez la place qui revient aux légumes dans votre assiette, **soit la moitié !** Ils sont faibles en calories, riches en fibres et combien riches en anti-oxydants, ces substances qui protègent contre le cancer, les maladies inflammatoires et combien plus encore. Préférez les légumes foncés et colorés : crus, cuits, dans la soupe ou dans les salades. Les fruits sont tout aussi riches en valeurs nutritives. Ils sont d'excellents coupe-faim entre les repas et il suffit d'un peu d'imagination pour les cuisiner en bons desserts.



## Oui mais attention aux sucres !

Toutefois, les fruits et les jus sont riches en sucres. Choisissez les fruits de grosseur moyenne, frais de préférence. Prudence avec les jus, ils sont une source importante de sucres : 1 tasse de jus contient l'équivalent de 7 c à thé de sucre.



## Groupe des produits céréaliers : 5-12 portions par jour

Inclut pain, céréales, pâtes, riz, craquelins *etc.*

**Nutriments vedette :** glucides, vitamines groupe B, fer et fibres.

**Pensez fibres !** Qui dit fibres, signifie grains entiers : blé, avoine, orge, seigle, *etc.* Remplacez les pâtes raffinées par des pâtes de blé entier et le riz minute par du riz brun. Essayez un pain multigrains de la boulangerie de votre quartier, vous ne serez pas déçus.

**Surveillez le sucre !** La variété de céréales sur le marché ne cesse de grandir. Plusieurs sortes contiennent beaucoup de sucre et sont raffinées. Il est très important de lire les étiquettes. Optez plutôt pour des céréales riches en fibres, c'est-à-dire avec plus de 5 g/portion et moins de 8 g de sucre/portion.

### Qu'en est-il des autres aliments ?

Ils comprennent les matières grasses (beurre, margarine, huile *etc.*), les aliments sucrés tels que confiture, miel, bonbons, les grignotines (croustilles, pop corn et sa garniture, *etc.*) les desserts, l'alcool. On les utilise aux repas et aux collations souvent au détriment des aliments plus nutritifs et surtout en très grandes quantités. Ils peuvent avoir leur place dans notre alimentation. C'est une question d'équilibre et de jugement.

Vous possédez maintenant la recette idéale pour manger **Bien, Bon et Modérément**. Il n'est pas nécessaire de se fier aux suppléments vitaminiques pour y arriver. Ceux-ci ne fournissent pas d'énergie et ne sont malheureusement pas des pilules miracles. Vous devez donc passer à table !

Bon appétit et pourquoi ne pas bouger un peu plus entre les repas !

Marie Milot

Nutritionniste,

CLSC René-Cassin, Côte-St-Luc et CLSC Des Faubourgs, Montréal

# La Grand' Toile

## Des liens en correspondance avec la santé, l'ornithologie, le divertissement et l'alimentation



### Agence de santé publique du Canada

**Vision de l'agence :** Des Canadiens et des collectivités en santé dans un monde plus sain.

Pour être au courant des dernières nouvelles ou mises en garde concernant la santé, c'est un site à visiter. Maladies chroniques, maladies infectieuses, mesures d'urgence, santé des voyageurs, prévention des blessures, une foule de liens à consulter.

[www.phac-aspc.gc.ca/](http://www.phac-aspc.gc.ca/)

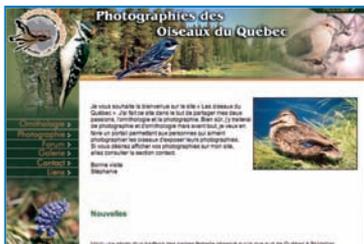


### Conseil consultatif national sur le troisième âge

Comment peut-on définir un « vieillissement réussi ? » tiré du bulletin **Expression** :

« La personne qui vieillit le mieux est celle qui vieillit le moins ». Tous seront d'accord pour dire que l'on vieillit mieux si l'on conserve un esprit vif, si l'on est actif, branché et engagé et si l'on sait s'adapter à ses limites. Aurons-nous la sagesse de Cicéron ? Un site qui nous donne le goût de bien vieillir et des outils pour y arriver.

[www.naca-ccnta.ca/expression/17-4/exp17-4\\_toc\\_f.htm](http://www.naca-ccnta.ca/expression/17-4/exp17-4_toc_f.htm)



### Photographies des oiseaux du Québec

L'auteur du site nous fait partager de façon fort agréable sa passion pour l'ornithologie et la photographie. Des chroniques traitant de l'observation des oiseaux, des conseils pour l'achat d'une caméra, plus de 3500 photographies d'oiseaux, voilà de quoi agrémentez quelques heures. De plus, possibilité d'exposer vos photos d'oiseaux sur le site. Vous aurez accès au courriel de l'auteur dans la section « Contact ».

[www.oiseauxduquebec.com](http://www.oiseauxduquebec.com)



### Sudoku factory

Ce site se dit la référence du Sudoku, un jeu de logique mathématique qui remonterait à l'Antiquité probablement vers 2000 avant J-C. Pour connaître l'histoire du Sudoku, les tactiques et les règles du jeu, jouer en ligne ou imprimer des grilles de jeux, acheter des articles à l'effigie du Sudoku, faire partie d'un forum sur le sujet, une petite visite sur ce site vous donnera peut-être la piqure. Choisissez votre degré de difficulté, facile, moyen, difficile ou expert et jouez...

[www.sudoku-factory.com](http://www.sudoku-factory.com)



### Je craque pour toi mon coco

Désolée ! Ce ne sont pas des œufs de Pâques en chocolat mais il semble qu'ils soient aussi un aliment très énergétique. Suivez le parcours d'un simple œuf de ses débuts jusqu'à votre table... Comment reconnaître la fraîcheur d'un œuf ? Comment le conserver ? Existe-t-il un programme de salubrité des œufs ? Comment cuisiner les œufs ? Bref, des œufs pour les jeunes de cœur...

[www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca)

#### Faire une capture d'écran :

Dès que vous avez ce que vous voulez à l'écran, appuyez sur la touche clavier « impr écran syst ». L'ordinateur gardera en mémoire une photo de votre écran. Ouvrez Paint, PhotoFiltre, PhotoShop ou autre logiciel de retouches d'images. Cliquez sur Édition Coller. Vous verrez apparaître votre image.

Enregistrez votre image préférablement en format gif ou jpeg dans le dossier de votre choix.

N'hésitez pas à m'envoyer vos commentaires ou suggestions.

Céline Gendron  
[genceline@hotmail.com](mailto:genceline@hotmail.com)

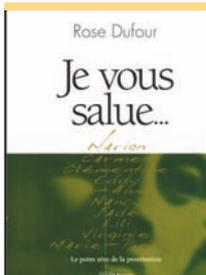
Note : Dans le numéro précédent nous avons omis de mentionner l'adresse de courriel de M. Lassonde. La voici : [jlassonde@videotron.ca](mailto:jlassonde@videotron.ca)



**HUDON, Brigitte, BERGEVIN, Pierre, *Compostelle c'est aussi cela... voie de terre, voix de vie.* Saint-Agapit, Les Éditions Un Pas à la Fois, 2004, 188 pages**

Deux pèlerins dont l'aventure intérieure s'enracine dans l'expérience quotidienne et révèle ainsi la face cachée du Camino. Cet ouvrage, à partir de doutes, de joies, d'épreuves et d'espoirs vécus au cours du pèlerinage, nous amène au delà du récit.

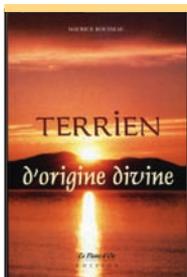
Coût : 19 \$ (frais de poste inclus)



**DUFOUR, Rose. *Je vous salue... Le point zéro de la prostitution,* Québec, Éditions Multimondes, 2005, 672 pages.**

L'auteure, anthropologue, écrit dans la dédicace de cet ouvrage : « pour donner la parole à ceux qui ne l'ont pas et parler à la place de ceux qui ne le peuvent pas. » Vingt femmes, qui se sont prostituées pendant près de quatre ans, soixante-quatre clients et deux proxénètes témoignent sur la prostitution féminine.

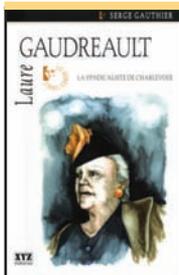
Coût : 39,95 \$



**ROUSSEAU, Maurice. *Terrien d'origine divine,* La Plume d'Oie Édition, 2004, 221 pages.**

Cet ouvrage en est un de conscientisation et d'enrichissement spirituel. Il véhicule des valeurs morales et invite le lecteur à la nécessité de s'arrêter, de chercher l'essentiel en toutes choses pour évoluer, se perfectionner et devenir des êtres de lumière.

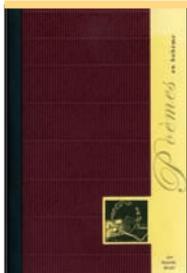
Coût : 19,95 \$



**GAUTHIER, Serge. *Laure Gaudreault, la syndicaliste de Charlevoix,* Montréal, XYZ éditeur, 2005, 176 pages.**

C'est en 1936 que Laure Gaudreault fonde l'Association catholique des institutrices rurales de la Malbaie (A.C.I.R.). Ce sera le premier regroupement de la province. Elle se battra pour lui pendant 30 ans. Après transformations et fusions, l'Association prendra le nom, en 1967, de Corporation des enseignants du Québec (C.E.Q.). Mais Laure Gaudreault aura alors tiré sa révérence et jetté les bases, en 1961, de l'Association des instituteurs et institutrices catholiques retraités du Québec, l'ancêtre de l'A.R.E.Q. Cette femme a été exceptionnelle. Il faudrait bien qu'on le dise haut et fort.

Coût : 16 \$



**BÉRUBÉ, Reynelde. *Poèmes en bohème,* Compton Québec, à compte d'auteur, 2005, 45 pages.**

Maintenant retraitée, ayant appris à m'émerveiller avec les enfants, à découvrir la magie des mots, je veux la vie calme et remplie de fantaisie. Je veux continuer à faire danser les mots, à les faire rimer, à mettre de la beauté dans mes textes en recherchant les vrais mots pour le dire. Laissez-moi ajouter un petit brin de folie dans votre vie.

Coût : 15 \$

Roméo Huot, Équipe Quoi de neuf ?

**Note:** Dans la chronique parue dans le dernier numéro (vol. 28, no 3), une petite erreur s'est glissée dans le texte accompagnant le livre de M. Julien Léonard intitulé *Laissons pisser le mouton*. À la place du nom Irène Jutras, il aurait fallu lire Frère Judas. On peut se procurer ce livre en appelant au numéro (418) 524-9437.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
A.R.E.Q.  
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7  
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982



Association des retraitées  
et retraités de l'enseignement  
du Québec (CSQ)



**Rassurez-vous ! Grâce à l'A.R.E.Q., il vous est encore possible d'obtenir une protection d'assurance et de bénéficier des avantages exclusifs offerts par Les protections RésAut CSQ.**

- Obtenez des assurances auto, habitation et entreprise de première qualité.
- Bénéficiez de la tranquillité d'esprit avec un service d'indemnisation ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Profitez du pouvoir de négociation de l'A.R.E.Q. et de la CSQ pour accéder à des rabais exclusifs.

**Découvrez les privilèges auxquels vous avez droit !**

Appelez dès maintenant pour une soumission au

**1 888 GROUPES**  
4 7 6 8 7 3 7

ou visitez le [www.csq.lapersonnelle.com](http://www.csq.lapersonnelle.com)  
pour une soumission auto en ligne.



En collaboration avec:

